



Société anonyme au capital de 1 009 380 011,25 euros  
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS  
552 120 222 R.C.S. PARIS

# PREMIERE ACTUALISATION

## DU

# DOCUMENT DE REFERENCE 2016

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2016  
sous le numéro D.16-0115.

AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS



La présente actualisation du Document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mai 2016 sous le numéro D.16-0115-A01. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire

# SOMMAIRE

## ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016

<b>1 - CHAPITRE 2 – RAPPORT D’ACTIVITE DU GROUPE .....</b>	<b>3</b>
1.1 COMMUNIQUES DE PRESSE ET EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016 .....	3
1.1.1 <i>Communiqué de presse du 5 avril 2016 : Communication des séries trimestrielles 2015 pro forma</i> .....	3
1.1.2 <i>Communiqué de presse du 8 avril 2016 : Révision par la commission européenne de l’amende réglée par Société Générale dans le cadre de l’affaire Euribor</i> .....	18
1.1.3 <i>Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (Communiqué de presse du 4 mai 2016) – Actualisation des pages 24 à 41 du document de référence 2016</i> .....	19
1.2 POLITIQUE FINANCIERE .....	45
1.2.1 <i>Situation d’endettement du Groupe - actualisation de la page 55 du Document de référence 2016</i> .....	45
<b>2 - CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE .....</b>	<b>47</b>
2.1 CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE .....	47
2.2 RAPPORT SUR LES POLITIQUES ET PRATIQUES DE REMUNERATION .....	48
<b>3 - CHAPITRE 4 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES.....</b>	<b>73</b>
3.1 RATIOS REGLEMENTAIRES.....	73
3.1.1 <i>Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 151 et 155 du Document de référence 2016</i> .....	73
3.1.2 <i>Extrait de la présentation du 4 mai 2016 : Résultats du premier trimestre 2016 (et annexes) – actualisation des pages 136 – 137 du Document de référence 2016</i> .....	73
3.2 COUVERTURE DES ENCOURS DOUTEUX - ACTUALISATION DE LA PAGE 137 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	75
3.3 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING - ACTUALISATION DE LA PAGE 178 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016 .....	76
3.4 RISQUES DE LIQUIDITE .....	77
3.4.1 <i>Réserve de liquidité – actualisation de la page 195 du Document de référence 2016</i> .....	77
3.5 RISQUES JURIDIQUES (ACTUALISATION DES PAGES 202 A 205 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016) .	78
<b>4 - CHAPITRE 7 : ACTION, CAPITAL ET ELEMENTS JURIDIQUES.....</b>	<b>79</b>
4.1 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL.....	79
4.1.1 <i>Plan d’Attribution Gratuite d’Actions pour tous</i> .....	79
4.1.2 <i>Autodétention et autocontrôle – actualisation des pages 459 et 460 du Document de référence 2016</i> .....	79
4.2 STATUTS.....	79
<b>5 - CHAPITRE 8 : RESPONSABLE DE L’ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE....</b>	<b>80</b>
5.1 RESPONSABLE DE L’ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	80
5.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	80
5.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	81
<b>6 - CHAPITRE 9 : TABLE DE CONCORDANCE.....</b>	<b>82</b>
6.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L’ACTUALISATION .....	82

## 1 - Chapitre 2 – Rapport d'activité du Groupe

### 1.1 Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt du Document de référence 2016

#### 1.1.1 Communiqué de presse du 5 avril 2016 : Communication des séries trimestrielles 2015 pro forma

A la suite de la décision de calculer les capitaux propres normatifs alloués aux métiers sur la base de 11% des actifs pondérés Société Générale publie les séries trimestrielles des métiers 2015 pro forma. Cet ajustement n'a pas d'impact au niveau du Groupe. En ce qui concerne les métiers du Groupe au-delà d'une augmentation des fonds propres normatifs cela induit une hausse limitée du produit net bancaire compensée par une baisse correspondante du produit net bancaire du Hors pôles.

Outre ce changement les séries trimestrielles pro forma reflètent le transfert de certaines activités du métier « Afrique Asie Bassin méditerranéen et Outre-mer » vers « Autres » en particulier les activités de crédit à la consommation au Brésil dont Société Générale s'est retiré en 2014. Ce changement est neutre pour les autres métiers du Groupe.

#### 1. Séries trimestrielles 2015 pro forma

(en millions d'euros)

#### Groupe

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 353</b>	<b>6 869</b>	<b>6 364</b>	<b>6 053</b>	<b>25 639</b>
Frais de gestion	-4 442	-4 124	-3 978	-4 349	-16 893
Résultat brut d'exploitation	1 911	2 745	2 386	1 704	8 746
Coût net du risque	-613	-724	-571	-1 157	-3 065
Résultat d'exploitation	1 298	2 021	1 815	547	5 681
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	68	42	56	65	231
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-34	-7	-1	239	197
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-370	-597	-629	-118	-1 714
Résultat net	962	1 459	1 241	733	4 395
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	94	108	115	77	394
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>868</b>	<b>1 351</b>	<b>1 126</b>	<b>656</b>	<b>4 001</b>
Fonds propres moyens	43 674	44 766	45 437	45 680	44 889
ROE Groupe (après impôt)	6,9%	11,2%	9,0%	4,7%	7,9%

(en millions d'euros)	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Banque de détail en France</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 064</b>	<b>2 163</b>	<b>2 172</b>	<b>2 189</b>	<b>8 588</b>
Frais de gestion	-1 391	-1 304	-1 326	-1 465	-5 486
Résultat brut d'exploitation	673	859	846	724	3 102
Coût net du risque	-230	-183	-201	-210	-824
Résultat d'exploitation	443	676	645	514	2 278
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	15	7	15	5	42
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-17	-2	0	-7	-26
Impôts sur les bénéfices	-162	-256	-244	-191	-853
Résultat net	279	425	416	321	1 441
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>279</b>	<b>425</b>	<b>416</b>	<b>321</b>	<b>1 441</b>
Fonds propres normatifs moyens	10 678	10 765	10 697	10 619	10 690

(en millions d'euros)	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 795</b>	<b>1 867</b>	<b>1 901</b>	<b>1 819</b>	<b>7 382</b>
Frais de gestion	-1 157	-1 047	-1 018	-1 085	-4 307
Résultat brut d'exploitation	638	820	883	734	3 075
Coût net du risque	-333	-287	-302	-324	-1 246
Résultat d'exploitation	305	533	581	410	1 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	14	7	8	42	71
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-25	-1	-1	-10	-37
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-84	-148	-162	-108	-502
Résultat net	210	391	426	334	1 361
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	62	70	76	42	250
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>148</b>	<b>321</b>	<b>350</b>	<b>292</b>	<b>1 111</b>
Fonds propres normatifs moyens	10 298	10 466	10 425	10 234	10 357

**dont Banque de détail à l'international**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 172</b>	<b>1 255</b>	<b>1 280</b>	<b>1 231</b>	<b>4938</b>
Frais de gestion	-798	-780	-729	-764	-3071
Résultat brut d'exploitation	374	475	551	467	1867
Coût net du risque	-260	-225	-274	-271	-1030
Résultat d'exploitation	114	249	278	197	838
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	4	3	6	17
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-1	-1	-9	-11
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-26	-57	-63	-43	-189
Résultat net	92	195	217	151	655
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	58	68	73	42	241
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>34</b>	<b>127</b>	<b>144</b>	<b>109</b>	<b>414</b>
Fonds propres normatifs moyens	6 030	6 167	6 232	6 158	6 147

**dont Services financiers spécialisés aux entreprises et Assurances**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>571</b>	<b>589</b>	<b>603</b>	<b>577</b>	<b>2340</b>
Frais de gestion	-294	-265	-264	-278	-1101
Résultat brut d'exploitation	277	324	339	299	1239
Coût net du risque	-25	-22	-23	-49	-119
Résultat d'exploitation	252	302	316	250	1120
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	10	3	5	37	55
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	-1	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-81	-95	-101	-77	-354
Résultat net	181	210	220	209	820
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	2	1	-1	3
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>180</b>	<b>208</b>	<b>219</b>	<b>210</b>	<b>817</b>
Fonds propres normatifs moyens	3 832	3 909	4 011	3 933	3 922

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>T1-15</b>	<b>T2-15</b>	<b>T3-15</b>	<b>T4-15</b>	<b>2015</b>
<b>dont Assurances</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>205</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>209</b>	825
Frais de gestion	-102	-74	-75	-76	-327
Résultat brut d'exploitation	103	131	131	133	498
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	103	131	131	133	498
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	-1	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-33	-42	-42	-42	-159
Résultat net	70	89	89	90	338
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	1	0	0	1
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>70</b>	<b>88</b>	<b>89</b>	<b>90</b>	<b>337</b>
Fonds propres normatifs moyens	1 640	1 645	1 663	1 671	1 655

**dont Services Financiers Spécialisés aux entreprises**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>366</b>	<b>384</b>	<b>397</b>	<b>368</b>	1515
Frais de gestion	-192	-191	-189	-202	-774
Résultat brut d'exploitation	174	193	208	166	741
Coût net du risque	-25	-22	-23	-49	-119
Résultat d'exploitation	149	171	185	117	622
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	10	3	5	37	55
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-48	-53	-59	-35	-195
Résultat net	111	121	131	119	482
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	1	1	-1	2
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>110</b>	<b>120</b>	<b>130</b>	<b>120</b>	<b>480</b>
Fonds propres normatifs moyens	2 192	2 264	2 349	2 263	2 267

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<i>dont autres</i>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>52</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	104
Frais de gestion	-65	-2	-25	-43	-135
Résultat brut d'exploitation	-13	21	-7	-32	-31
Coût net du risque	-48	-40	-5	-4	-97
Résultat d'exploitation	-61	-18	-13	-37	-129
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	-1	-1
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-25	0	0	0	-25
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	23	4	2	12	41
Résultat net	-63	-14	-11	-26	-114
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	3	0	2	1	6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-66</b>	<b>-14</b>	<b>-13</b>	<b>-27</b>	<b>-120</b>
Fonds propres normatifs moyens	436	391	181	143	289

(en millions d'euros)

#### Europe de l'Ouest

<b>Produit net bancaire</b>	<b>161</b>	<b>177</b>	<b>174</b>	<b>168</b>	<b>680</b>
Frais de gestion	-91	-88	-86	-91	-356
Résultat brut d'exploitation	70	89	88	77	324
Coût net du risque	-39	-41	-39	-35	-154
Résultat d'exploitation	31	48	49	42	170
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-7	-11	-12	-9	-39
Résultat net	24	37	37	33	131
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	1	1	3	6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>23</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>125</b>
Fonds propres normatifs moyens	1 069	1 067	1 077	1 065	1 070

#### République tchèque

<b>Produit net bancaire</b>	<b>252</b>	<b>257</b>	<b>256</b>	<b>266</b>	<b>1 031</b>
Frais de gestion	-133	-147	-133	-126	-539
Résultat brut d'exploitation	119	110	123	140	492
Coût net du risque	-4	0	-7	-14	-25
Résultat d'exploitation	115	110	116	126	467
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	-10	-10
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-26	-25	-28	-26	-105
Résultat net	89	85	88	90	352
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	35	33	33	34	135
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>54</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>56</b>	<b>217</b>
Fonds propres normatifs moyens	726	755	834	844	790

	(en millions d'euros)	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Roumanie</b>						
<b>Produit net bancaire</b>		<b>128</b>	<b>129</b>	<b>130</b>	<b>133</b>	<b>520</b>
Frais de gestion		-101	-76	-78	-83	-338
Résultat brut d'exploitation		27	53	52	50	182
Coût net du risque		-26	-34	-30	-49	-139
Résultat d'exploitation		1	19	22	1	43
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	0	-1	0	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition		0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	-4	-5	-1	-10
Résultat net		1	15	16	0	32
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		0	7	6	0	13
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>19</b>
Fonds propres normatifs moyens		420	427	442	432	431
<b>Russie</b>						
<b>Produit net bancaire</b>		<b>117</b>	<b>163</b>	<b>172</b>	<b>162</b>	<b>614</b>
Frais de gestion		-145	-165	-132	-127	-569
Résultat brut d'exploitation		-28	-2	40	35	45
Coût net du risque		-111	-75	-75	-63	-324
Résultat d'exploitation		-139	-77	-35	-28	-279
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-1	1	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		1	-1	-1	2	1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition		0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices		32	18	8	6	64
Résultat net		-107	-59	-28	-20	-214
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		-1	0	0	0	-1
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>-106</b>	<b>-59</b>	<b>-28</b>	<b>-20</b>	<b>-213</b>
Fonds propres normatifs moyens		1 277	1 369	1 265	1 169	1 270
<b>Autres Europe</b>						
<b>Produit net bancaire</b>		<b>172</b>	<b>181</b>	<b>188</b>	<b>187</b>	<b>728</b>
Frais de gestion		-128	-112	-111	-131	-482
Résultat brut d'exploitation		44	69	77	56	246
Coût net du risque		-21	-24	-62	-37	-144
Résultat d'exploitation		23	45	15	19	102
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	0	1	-1	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition		0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices		-5	-11	-3	-4	-23
Résultat net		18	34	13	14	79
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		1	1	2	0	4
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>17</b>	<b>33</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>75</b>
Fonds propres normatifs moyens		1 147	1 156	1 185	1 199	1 171

**AAMO**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>T1-15</b>	<b>T2-15</b>	<b>T3-15</b>	<b>T4-15</b>	<b>2015</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>342</b>	<b>348</b>	<b>360</b>	<b>315</b>	<b>1 365</b>
Frais de gestion	-200	-192	-189	-206	-787
Résultat brut d'exploitation	142	156	171	109	578
Coût net du risque	-59	-51	-61	-73	-244
Résultat d'exploitation	83	104	111	37	335
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	3	3	6	17
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	0	0	0	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-20	-24	-23	-9	-76
Résultat net	67	83	91	34	275
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	22	26	31	5	84
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>45</b>	<b>57</b>	<b>60</b>	<b>29</b>	<b>191</b>
Fonds propres normatifs moyens	1 391	1 393	1 429	1 450	1 416

(en millions d'euros)

**Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 604</b>	<b>2 691</b>	<b>2 015</b>	<b>2 192</b>	<b>9 502</b>
Frais de gestion	-1 874	-1 760	-1 562	-1 744	-6 940
Résultat brut d'exploitation	730	931	453	448	2 562
Coût net du risque	-50	-56	-68	-230	-404
Résultat d'exploitation	680	875	385	218	2 158
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	37	19	31	8	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	8	-1	91	97
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-180	-195	-81	-26	-482
Résultat net	536	707	334	291	1 868
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	4	5	4	5	18
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>532</b>	<b>702</b>	<b>330</b>	<b>286</b>	<b>1 850</b>
Fonds propres normatifs moyens	14 904	17 039	16 477	15 924	16 085

**dont Activités de marché & services aux investisseurs**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 778</b>	<b>1 741</b>	<b>1 193</b>	<b>1 291</b>	<b>6 003</b>
<i>dont Actions</i>	855	802	413	451	2 521
<i>dont Taux Changes et Matières premières (1)</i>	589	612	483	516	2 200
<i>dont Prime Services</i>	145	143	145	161	594
<i>dont Métier Titres</i>	189	184	152	163	688
Frais de gestion	-1 295	-1 189	-995	-1 087	-4 566
Résultat brut d'exploitation	483	552	198	204	1 437
Coût net du risque	-5	-26	-7	-28	-66
Résultat d'exploitation	478	526	191	176	1 371
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1	2	2	1	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	0	1	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-135	-135	-39	-52	-361
Résultat net	343	393	155	125	1 016
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	3	3	5	3	14
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>340</b>	<b>390</b>	<b>150</b>	<b>122</b>	<b>1 002</b>
Fonds propres normatifs moyens	8 781	10 016	9 132	9 040	9 243

(1) Données Taux, Changes et Matières premières retraitées y compris actifs gérés en extinction

**dont Financement et Conseil**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>527</b>	<b>691</b>	<b>567</b>	<b>630</b>	<b>2 415</b>
Frais de gestion	-367	-375	-361	-430	-1 533
Résultat brut d'exploitation	160	316	206	200	882
Coût net du risque	-30	-28	-60	-194	-312
Résultat d'exploitation	130	288	146	6	570
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	9	-14	0	-1	-6
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	9	-2	91	98
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-24	-41	-28	35	-58
Résultat net	115	242	116	131	604
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	2	-2	3	3
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>115</b>	<b>240</b>	<b>118</b>	<b>128</b>	<b>601</b>
Fonds propres normatifs moyens	5 039	5 868	6 100	5 734	5 685

(en millions d'euros)	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>dont Gestion d'Actifs et Banque Privée</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>299</b>	<b>259</b>	<b>255</b>	<b>271</b>	<b>1 084</b>
<i>dont Lyxor</i>	52	52	44	34	182
<i>dont Banque Privée</i>	241	201	204	232	878
<i>dont autres</i>	6	6	7	5	24
Frais de gestion	-212	-196	-206	-227	-841
Résultat brut d'exploitation	87	63	49	44	243
Coût net du risque	-15	-2	-1	-8	-26
Résultat d'exploitation	72	61	48	36	217
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	27	31	29	8	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-1	0	0	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-21	-19	-14	-9	-63
Résultat net	78	72	63	35	248
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	0	1	-1	1
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>77</b>	<b>72</b>	<b>62</b>	<b>36</b>	<b>247</b>
Fonds propres normatifs moyens	1 084	1 155	1 244	1 149	1 158

(en millions d'euros)	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Hors Pôles</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-110</b>	<b>148</b>	<b>276</b>	<b>-147</b>	<b>167</b>
<i>- dont MtM passifs financiers*</i>	62	312	447	-39	782
Frais de gestion	-20	-13	-72	-55	-160
Résultat brut d'exploitation	-130	135	204	-202	7
Coût net du risque	0	-198	0	-393	-591
Résultat d'exploitation	-130	-63	204	-595	-584
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	9	2	10	23
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9	-12	1	165	163
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	56	2	-142	207	123
Résultat net	-63	-64	65	-213	-275
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>126</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-91</b>	<b>-97</b>	<b>30</b>	<b>-243</b>	<b>-401</b>

\*Données ajustées par rapport aux informations publiées le 5.04.2016

## 2. Impact du calcul des capitaux propres normatifs alloués aux métiers sur la base de 11% des actifs pondérés

(en millions d'euros)

### Banque de détail en France

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>38</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	9	10	10	9	38
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	9	10	10	9	38
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-3	-4	-4	-3	-14
Résultat net	6	6	6	6	24
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>24</b>
Fonds propres normatifs moyens	935	944	943	939	940

(en millions d'euros)

**Banque de détail et Services Financiers Internationaux**

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Produit net bancaire</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>53</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	13	13	13	14	53
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	13	13	13	14	53
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-3	-2	-4	-4	-13
Résultat net	10	11	9	10	40
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	2	1	2	6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>34</b>
Fonds propres normatifs moyens	785	799	784	769	785

**dont Banque de détail à l'international**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>-38</b>	<b>-6</b>	<b>-5</b>	<b>2</b>	<b>-47</b>
Frais de gestion	40	19	18	20	97
Résultat brut d'exploitation	2	13	13	22	50
Coût net du risque	17	14	7	3	41
Résultat d'exploitation	19	26	21	26	92
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-4	-6	-5	-6	-21
Résultat net	15	20	16	20	71
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	2	1	2	6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>65</b>
Fonds propres normatifs moyens	272	289	497	511	392

**dont Services financiers spécialisés aux entreprises et Assurances**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	2	2	3	2	9
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	2	2	3	2	9
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-1	0	-1	-1	-3
Résultat net	1	2	2	1	6
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Fonds propres normatifs moyens	196	202	209	200	202

(en millions d'euros)

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>dont Assurances</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	0	0	0	0	0
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Résultat net	0	0	0	0	0
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds propres normatifs moyens	1	0	0	0	0
<b>dont Services Financiers Spécialisés aux entreprises</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	2	2	3	2	9
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	2	2	3	2	9
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-1	0	-1	-1	-3
Résultat net	1	2	2	1	6
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Fonds propres normatifs moyens	195	202	210	201	202
<b>dont autres</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>91</b>
Frais de gestion	-40	-19	-18	-20	-97
Résultat brut d'exploitation	9	-2	-3	-10	-6
Coût net du risque	-17	-14	-7	-3	-41
Résultat d'exploitation	-8	-15	-11	-14	-48
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	2	4	2	3	11
Résultat net	-6	-11	-9	-11	-37
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-6</b>	<b>-11</b>	<b>-9</b>	<b>-11</b>	<b>-37</b>
Fonds propres normatifs moyens	317	309	77	58	191

(en millions d'euros)

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Europe de l'ouest</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	1	1	1	1	4
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	1	1	1	1	4
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	-1	0	-1
Résultat net	1	1	0	1	3
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Fonds propres normatifs moyens	93	93	93	93	93
<b>République tchèque</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	1	1	1	2	5
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	1	1	1	2	5
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	-1	0	-1
Résultat net	1	1	0	2	4
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Fonds propres normatifs moyens	71	71	74	74	73
<b>Roumanie</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	1	1	1	1	4
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	1	1	1	1	4
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	-1	-1
Résultat net	1	1	1	0	3
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>
Fonds propres normatifs moyens	40	41	41	41	41

	(en millions d'euros)	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Russie</b>						
<b>Produit net bancaire</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>11</b>
Frais de gestion		0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation		3	2	3	3	11
Coût net du risque		0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation		3	2	3	3	11
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition		0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices		-1	0	-1	-1	-3
Résultat net		2	2	2	2	8
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
Fonds propres normatifs moyens		114	122	113	105	113
<b>Autres Europe</b>						
<b>Produit net bancaire</b>		<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
Frais de gestion		0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation		1	3	1	2	7
Coût net du risque		0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation		1	3	1	2	7
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition		0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	-1	0	0	-1
Résultat net		1	2	1	2	6
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Fonds propres normatifs moyens		107	110	109	112	109
<b>AAMO</b>						
<b>Produit net bancaire</b>		<b>-45</b>	<b>-14</b>	<b>-12</b>	<b>-7</b>	<b>-78</b>
Frais de gestion		40	19	18	20	97
Résultat brut d'exploitation		-5	5	6	13	19
Coût net du risque		17	14	7	3	41
Résultat d'exploitation		12	18	14	17	61
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition		0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices		-3	-5	-2	-4	-14
Résultat net		9	13	12	13	47
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		1	0	1	1	3
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>8</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>44</b>
Fonds propres normatifs moyens		-153	-148	67	87	-37

(en millions d'euros)

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>60</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	14	16	15	15	60
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	14	16	15	15	60
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-4	-5	-5	-4	-18
Résultat net	10	11	10	11	42
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>42</b>
Fonds propres normatifs moyens	1 360	1 513	1 440	1 390	1 425

**dont Activités de marché & services aux investisseurs (depuis 2014)**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>33</b>
<i>dont Actions</i>	2	3	2	4	10
<i>dont Taux Changes et Matières premières (1)</i>	5	5	4	5	19
<i>dont Prime Services</i>	1	1	2	0	4
<i>dont Métier Titres</i>	1	0	0	-1	0
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	8	9	8	8	33
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	8	9	8	8	33
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-2	-3	-3	-2	-10
Résultat net	6	6	5	6	23
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>23</b>
Fonds propres normatifs moyens	785	853	767	738	786

(1) Données Taux Changes et Matières premières retraitées y compris actifs gérés en extinction

**dont Financement et Conseil**

<b>Produit net bancaire</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>23</b>
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	5	6	6	6	23
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	5	6	6	6	23
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-2	-1	-2	-2	-7
Résultat net	3	5	4	4	16
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>16</b>
Fonds propres normatifs moyens	475	554	566	547	535

(en millions d'euros)

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>dont Gestion d'Actifs et Banque Privée</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<i>dont Lyxor</i>	0	0	0	0	0
<i>dont Banque Privée</i>	1	1	0	1	3
<i>dont autres</i>	0	0	1	0	1
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	1	1	1	1	4
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	1	1	1	1	4
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	-1	0	0	-1
Résultat net	1	0	1	1	3
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Fonds propres normatifs moyens	100	106	106	104	104

(en millions d'euros)

	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
<b>Hors Pôles</b>					
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-36</b>	<b>-39</b>	<b>-38</b>	<b>-38</b>	<b>-151</b>
<i>- dont MtM passifs financiers*</i>	0	0	0	0	0
Frais de gestion	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	-36	-39	-38	-38	-151
Coût net du risque	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	-36	-39	-38	-38	-151
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	10	11	13	11	45
Résultat net	-26	-28	-25	-27	-106
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	-1	-2	-1	-2	-6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-25</b>	<b>-26</b>	<b>-24</b>	<b>-25</b>	<b>-100</b>

\*Données ajustées par rapport aux informations publiées le 5.04.2016

### 3. Impact du transfert des activités de AAMO vers « Autres » dans le pôle IBFS

<i>(en millions d'euros)</i>	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015
Produit net bancaire	48	17	14	9	89
Frais de gestion	-40	-19	-18	-20	-97
Résultat brut d'exploitation	8	-2	-4	-11	-8
Coût net du risque	-17	-13	-7	-3	-41
Résultat d'exploitation	-9	-15	-11	-14	-50
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfiques	2	3	3	3	11
Résultat net	-7	-12	-9	-11	-38
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	0	0
Résultat net part du Groupe	-7	-12	-9	-11	-38
Fonds propres normatifs moyens	279	274	61	45	165

#### 1.1.2 Communiqué de presse du 8 avril 2016 : Révision par la commission européenne de l'amende réglée par Société Générale dans le cadre de l'affaire Euribor

Le 6 avril 2016, la Commission européenne a annoncé la réduction de l'amende de 445,884 millions d'euros imposée à Société Générale le 4 décembre 2013 dans l'affaire Euribor.

La Commission Européenne remboursera 218,166 millions d'euros à Société Générale, majorés des intérêts courus.

Cette décision sera imputée dans les résultats du premier trimestre 2016.

**1.1.3 Communiqué de presse du 4 mai 2016 : Résultats du premier trimestre 2016  
(Communiqué de presse du 4 mai 2016)  
- Actualisation des pages 24 à 41 du document de référence 2016**

**T1-16 : DES RESULTATS SOLIDES BENEFICIANT DE LA DIVERSIFICATION DU MODELE**

- **Produit net bancaire à 6,2 Md EUR (contre 6,4 Md EUR au T1-15, -3,3%\* hors éléments non-économiques) : les bonnes performances de l'ensemble des activités de banque de détail, la diversification du modèle et le développement des synergies compensent la baisse des revenus de marché dans un début d'année difficile pour le secteur bancaire**
- **Maîtrise des frais de gestion : -0,5%\* (hors remboursement partiel de l'amende Euribor et ajustés des effets de la norme comptable IFRIC 21)**
- **Charge du risque en baisse (-10,1%\*) reflétant la qualité des actifs. Coût du risque commercial à 46 points de base<sup>(1)</sup> (-9 points de base /T1-15)**
- **Résultat net part du Groupe de 924 M EUR au T1-16 (868 M EUR au T1-15, +6,5%) et 829 M EUR hors éléments non-économiques (833 M EUR au T1-15), marqué par la forte progression de l'ensemble des activités de banque de détail.**
- **Ratio CET1 en hausse de +25 points de base /fin 2015, à 11,1% à fin T1-16 (10,9% fin 2015)  
Ratio de levier à 4,0% (stable /fin 2015)**
- **Stabilité du BNPA\*\* : 0,90 EUR au T1-16 (0,91 EUR au T1-15)<sup>(2)</sup>**

\* A périmètre et taux de change constants.

\*\* Hors éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et Debt Value Adjustment). Impact en produit net bancaire de +145 M EUR au T1-16 et +53 M EUR au T1-15. Impact en Résultat net part du Groupe de +95 M EUR au T1-16 et +35 M EUR au T1-15. Cf. notes méthodologiques.

Les éléments relatifs aux données financières de l'année 2015 ont été retraités en produit net bancaire et pour le capital alloué aux métiers afin de tenir compte de la nouvelle règle d'allocation du capital sur la base de 11% des RWA (encours pondérés) des métiers.

(1) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période, y compris locations simples. Calcul annualisé

(2) Hors éléments non-économiques, BNPA brut au T1-15 : 0,96 EUR et 1,02 EUR au T1-16. Voir note méthodologique n°3

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 3 mai 2016 sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi, a examiné les résultats du premier trimestre de l'année 2016.

Le **résultat net part du Groupe** comptable s'inscrit à 924 millions d'euros au premier trimestre, contre 868 millions d'euros en au premier trimestre 2015 (+6,5%). Hors éléments non-économiques<sup>(1)</sup>, le résultat net part du Groupe s'inscrit à 829 millions d'euros (contre 833 millions au premier trimestre 2015), et bénéficie de la diversification du modèle de banque universelle du Groupe. La bonne dynamique des activités de Banque de détail en France (avec une contribution en hausse de +17,6%) et des activités de Banque de détail et Services Financiers Internationaux, dont la contribution au résultat net part du Groupe double par rapport à l'an passé compensent la baisse de la contribution des activités de marché qui avaient connu un environnement très favorable au premier trimestre 2015, alors que les conditions du début de l'année 2016 ont été difficiles.

Le **produit net bancaire** s'élève à 6 175 millions d'euros au premier trimestre 2016 (-1,8%\* par rapport au premier trimestre 2015). Hors éléments non économiques, il s'inscrit à 6 030 millions d'euros (-3,3%\* par rapport au T1-15).

Le Groupe poursuit son effort de maîtrise des **frais de gestion** : à périmètre et change constants, hors effet du remboursement de l'amende Euribor et ajustés de l'impact d'IFRIC 21, ils s'inscrivent en retrait de -0,5% par rapport au premier trimestre 2015. Cette baisse marque le succès des plans d'économie engagés depuis 2012. Conscient de la nécessité de maintenir cet effort, le Groupe a engagé un nouveau plan de réduction des frais dans la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, visant à économiser 220 millions d'euros supplémentaires à horizon fin 2017, qui viennent compléter le plan de 850 millions d'euros déjà annoncé pour la même échéance.

Le **coût net du risque commercial**<sup>(2)</sup> du Groupe poursuit sa baisse, à 46 points de base contre 55 points de base au T1-15, s'appuyant sur la bonne qualité des actifs du Groupe. La charge nette du risque s'établit à 524 millions d'euros au premier trimestre, en baisse de -10,1%\* par rapport au premier trimestre 2015, à son plus bas niveau depuis 2008.

Le **ratio Common Equity Tier 1 (CET1 non phasé) s'inscrit à 11,1 %** dans le référentiel « Bâle 3 »<sup>(3)</sup> (10,9% à fin 2015) sous l'effet de la bonne génération de capital du trimestre (+25 points de base). Le ratio de levier s'établit à 4,0% et le ratio global de solvabilité à 16,4% (respectivement 4,0% et 16,3% à fin 2015).

Commentant les résultats du Groupe du premier trimestre 2016, Frédéric Oudéa – Directeur général – a déclaré :

**« Dans un environnement de début d'année plus difficile que l'année dernière, le Groupe dégage un résultat solide au premier trimestre 2016, illustrant les bénéfices de son modèle diversifié et de sa forte intégration reflétée par un montant de synergies entre métiers en progression constante. La Banque de détail en France, malgré l'environnement de taux bas, continue d'afficher de solides performances commerciales et financières, tout en poursuivant la transformation en profondeur du modèle opérationnel et de relation avec les clients. La Banque de détail et Services Financiers Internationaux a doublé sa contribution au résultat du Groupe et confirme son potentiel de croissance et de rentabilité. Dans un contexte de marché défavorable, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche des résultats résilients et renforce les mesures d'ajustement de son modèle et d'efficacité opérationnelle. Fort d'un bilan sain et de ratios de solvabilité solides, le Groupe est confiant dans ses perspectives pour l'année 2016, et continuera d'investir dans ses leviers de croissance, tout en pilotant strictement ses coûts et ses risques. »**

(1) Hors éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et Debt Value Adjustment). Impact en produit net bancaire de +145 M EUR au T1-16 et +53 M EUR au T1-15. Impact en Résultat net part du Groupe de +95 M EUR au T1-16 et +35 M EUR au T1-15. Cf. notes méthodologiques.

(2) Annualisé, en points de base sur encours de début de période, y compris locations simples

(3) Les ratios de solvabilité publiés sont déterminés selon les règles CRR/CRD4, sans phasage, sauf mention contraire, voir note méthodologique n°5

## 1. RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE

En M EUR	T1-16	T1-15	Variation	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 175</b>	<b>6 353</b>	<b>-2,8%</b>	<b>-1,8%*</b>
<i>Produit net bancaire <sup>(1)</sup></i>	6 030	6 300	-4,3%	-3,3%*
Frais de gestion	(4 284)	(4 442)	-3,6%	-2,3%*
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 891</b>	<b>1 911</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,5%*</b>
<i>Résultat brut d'exploitation <sup>(1)</sup></i>	1 746	1 858	-6,0%	-5,5%*
Coût net du risque	(524)	(613)	-14,5%	-10,1%*
Résultat d'exploitation	1 367	1 298	+5,3%	+3,8%*
<i>Résultat d'exploitation <sup>(1)</sup></i>	1 222	1 245	-1,8%	-3,3%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	(34)	n/s	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>924</b>	<b>868</b>	<b>+6,5%</b>	<b>+6,5%*</b>
<i>Résultat net part du Groupe <sup>(1)</sup></i>	829	833	-0,5%	-0,5%*
<b>ROE Groupe (après impôt)</b>	<b>+7,1%</b>	<b>+6,9%</b>		
<b>ROE ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>+9,8%</b>	<b>+8,5%</b>		

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA

(2) Corrigé de l'effet de l'application d'IFRIC 21(hors ¼ des taxes comptabilisées dans leur intégralité au premier trimestre)

### Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe s'élève à 6 175 millions d'euros au premier trimestre 2016 contre 6 353 millions d'euros au premier trimestre 2015, soit -1,8%\* (et -3,3%\* hors éléments non-économiques). Dans un environnement macroéconomique contraint, le Groupe bénéficie de la diversification de son modèle de banque universelle et de sa capacité à générer des synergies.

- Les revenus des activités de **Banque de détail en France (RBDF)** progressent de +1,0% au premier trimestre 2016 par rapport au premier trimestre 2015. Hors provision PEL/CEL les revenus subissent une érosion attendue après une excellente année 2015 et s'inscrivent à -3,0%. La Banque de détail en France poursuit son développement commercial, et signe plus de 1 000 nouvelles entrées en relation en clientèle d'entreprise et un nouveau record d'entrées en relation chez Boursorama, avec 61 000 nouveaux clients.
- Le produit net bancaire du pôle **Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS)** progresse de +5,4%\* au premier trimestre 2016 par rapport au premier trimestre 2015. En Banque de détail à l'International, les revenus progressent de +6,7%\* par rapport au premier trimestre 2015, avec des revenus en hausse dans toutes les régions. L'Assurance poursuit son développement (+7,8%\* par rapport au premier trimestre 2015). Enfin dans le métier de Financements Spécialisés aux Entreprises, le produit net bancaire s'inscrit en progression de +6,9%\* par rapport au premier trimestre 2015, tiré par la croissance des activités de location longue durée et de gestion de flottes de véhicules (+13,3%\*).
- Après un très bon premier trimestre 2015, les revenus des activités de **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS)** sont en retrait de -9,4%\* au premier trimestre 2016, notamment dans les Activités de Marché et Services aux Investisseurs (-12,8%\*), qui subissent les effets de conditions de marché difficiles. Les revenus des activités de Financement et Conseil sont en croissance de +8,2%\* au premier trimestre 2016 par rapport au premier trimestre 2015, en hausse notamment dans les activités de Financements Structurés.

L'incidence comptable de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre est de +145 millions d'euros au T1-16 (+62 millions d'euros au T1-15). L'effet de la DVA est nul au premier trimestre 2016 – il était de -9 millions d'euros au premier trimestre 2015 (voir note méthodologique

n°7). Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion du Groupe s'élèvent à 4 284 millions d'euros au T1-16, contre 4 442 millions d'euros au T1-15. Ils intègrent le remboursement par la Commission Européenne d'une partie de l'amende payée au titre de l'affaire Euribor en décembre 2013 (218 millions d'euros). Corrigés de cet élément, les frais de gestion sont en hausse de +1,4% par rapport au premier trimestre 2015. Cette variation s'explique par la hausse des contributions aux fonds de résolution et des différentes taxes constatées dans leur intégralité dès le premier trimestre en application de la norme IFRIC 21 : leur montant atteint 569 millions d'euros au T1-16 contre 386 millions d'euros en 2015 (en hausse de +183 millions d'euros). Hors Euribor et ajustés de l'effet de l'application de la norme comptable IFRIC 21<sup>(1)</sup>, les frais de gestion sont en retrait de -0,5%\* au T1-16 par rapport au T1-15.

Dans un souci de contenir les frais de gestion, le Groupe a annoncé un plan d'économies complémentaire dans les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs. Ce plan permettra d'économiser 220 millions d'euros supplémentaires à horizon fin 2017 (pour des coûts de transformation non-récurrents de 160 millions d'euros) et vient s'ajouter aux deux précédents plans d'économies engagés depuis 2012. Le premier plan, achevé en 2015 avait permis d'économiser 900 millions d'euros pour des coûts de transformation non-récurrents de 420 millions d'euros. Le second plan, toujours en cours, vise à économiser 850 millions sur la période 2015-2017 pour des coûts de transformation non-récurrents de 450 millions d'euros sur la période. Au total, le Groupe aura donc engagé des plans d'économies annuelles à hauteur de 2 milliards d'euros sur la période 2012-2017, permettant de compenser la hausse des impôts et taxes et de dégager des marges de manœuvre pour investir dans ses activités en croissance. Compte tenu de ces efforts, les frais de gestion pour 2016 devraient se stabiliser par rapport à l'année 2015, en évolution comprise dans une fourchette comprise entre 0% et -1%, soit entre 0% et +1% en retraçant les effets du remboursement partiel de l'amende Euribor.

### **Résultat d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 1 891 millions d'euros au premier trimestre 2016 (1 911 millions d'euros pour la même période en 2015).

La **charge nette du risque du Groupe** au T1-16 est de -524 millions d'euros, en baisse de -10,1%\* par rapport au T1-15, reflétant la bonne qualité des actifs du Groupe.

Le **coût du risque commercial** poursuit sa tendance baissière permettant ainsi de confirmer la cible annuelle du Groupe. Le coût du risque commercial s'établit à 46<sup>(2)</sup> points de base au premier trimestre 2016 à comparer à 55 points de base à la même période en 2015 :

- Dans la **Banque de détail en France**, il poursuit son repli et s'établit désormais à 35 points de base (contre 47 points de base au premier trimestre 2015), grâce à un niveau bas à la fois sur la clientèle d'entreprise et celle des particuliers.
- A 74 points de base (contre 118 points de base au premier trimestre 2015), le coût du risque du pôle **Banque de détail et Services Financiers Internationaux** est également en baisse, en raison notamment d'une amélioration du coût du risque sur la clientèle d'entreprise en Europe et en Afrique. Le coût du risque en Russie demeure stable et ce malgré un contexte économique difficile.
- Le coût du risque de la **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs** s'établit à 41 points de base à l'issue du premier trimestre 2016 (contre 12 points de base au premier trimestre en 2015). Ce premier trimestre est marqué par l'enregistrement de provisions complémentaires sur le secteur du pétrole et du gaz.

---

(1) L'ajustement IFRIC 21 corrige les charges constatées dans leur intégralité au premier trimestre pour ne reconnaître que la part relative à celui-ci, soit un quart du total

(2) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période, y compris locations simples. Calcul annualisé

Le taux brut d'encours douteux est de 5,3% à fin mars 2016 (contre 5,5% à fin mars 2015). Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 64%, en hausse de +1 point par rapport à mars 2015. L'amélioration de ces indicateurs poursuit la tendance observée depuis plusieurs années.

Le **résultat d'exploitation** du Groupe s'inscrit à 1 367 millions d'euros au T1-16 contre 1 298 millions d'euros au T1-15, en hausse de 3,8%\*.

### **Résultat net**

Le résultat net part du Groupe s'élève à 924 millions d'euros au premier trimestre 2016, à rapprocher d'un résultat net part du Groupe de 868 millions d'euros au premier trimestre 2015. Le taux effectif d'impôt du Groupe s'élève à 28,0% ce trimestre (29,3% au T1-15).

Corrigé des éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA)<sup>(1)</sup>, le résultat net part du Groupe est de 829 millions d'euros au premier trimestre 2016, stable par rapport au premier trimestre 2015 (833 millions d'euros).

Le ROE<sup>(2)</sup> du Groupe est de 7,1% au premier trimestre (6,9% au T1-15).

Le bénéfice net par action s'élève pour le premier trimestre s'élève à 1,02 euro (contre 0,96 euro en T1-15) après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI<sup>(3)</sup>. Ajusté des éléments non-économiques) le BNPA du premier trimestre 2016 est de 0,90 euro, à rapprocher de 0,91 euro au premier trimestre 2015 après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI<sup>(3)</sup>.

---

(1) Eléments non économiques détaillés en note méthodologique n°7

(2) Cf. note méthodologique n° 5.

(3) Les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS et de TSDI au titre du T1-16 sont respectivement de -114 et +2 millions d'euros (Cf. note méthodologique n°3)

## 2. STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

---

Au 31 mars 2016, les **capitaux propres** part du Groupe s'élèvent à 59,0 milliards d'euros<sup>(1)</sup> (59,0 milliards d'euros au 31 décembre 2015). L'actif net par action est de 62,13 euros, dont 2,17 euros de plus-values latentes. L'actif net tangible par action est de 56,46 euros

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 368 milliards d'euros au 31 mars 2016 (1 334 milliards d'euros au 31 décembre 2015). Le montant net des encours de **crédits à la clientèle**, y compris location financement, est de 385 milliards d'euros (386 milliards d'euros au 31 décembre 2015) – hors valeurs et titres donnés en pension. Parallèlement les **dépôts de la clientèle** atteignent 360 milliards d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2015 (hors valeurs et titres donnés en pension).

Au premier trimestre 2016, le Groupe a émis 9,7 milliards d'euros de dette à moyen et long terme dont 9,1 milliards d'euros au niveau de la maison mère (sur un programme de financement de 34 milliards d'euros en 2016), avec une maturité moyenne de 5,8 ans et un spread moyen de 46 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée), et 0,6 milliard d'euros par les filiales. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) progresse et s'inscrit bien au dessus des exigences réglementaires à 150% à fin mars 2016, contre 124% à fin 2015.

Les **encours pondérés** par les risques du Groupe s'élèvent à 351,2 milliards d'euros au 31 mars 2016 (contre 356,7 milliards d'euros à fin décembre 2015) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent 82% du total, à 289,0 milliards, en baisse de -1,5% par rapport au 31 décembre 2015.

Au 31 mars 2016, le ratio **Common Equity Tier 1**<sup>(2)</sup> du Groupe s'établit à 11,1%<sup>(3)</sup> (10,9% à fin décembre 2015), en progression de +25 points de base par rapport à fin 2015. Le ratio Tier 1 est de 13,7% (13,5% à fin décembre 2015) et le ratio global de solvabilité s'établit à 16,4% (16,3% à fin décembre 2015).

Le **ratio de levier** s'établit à 4,0%<sup>(2)</sup> au 31 mars 2016 (4,0% à fin décembre 2015).

Le Groupe confirme ses exigences en matière de solidité du bilan, avec le maintien d'une marge de 100 à 150 points de base au-delà des seuils réglementaires. Pour le ratio CET 1, une cible de ratio Common Equity Tier 1<sup>(2)</sup> du Groupe à fin 2016 est fixée au delà de 11%, et un objectif de ratio global de solvabilité supérieur à 18% à fin 2017 dans la perspective de l'entrée en vigueur des obligations relatives au TLAC (Total Loss Absorbing Capacity).

L'allocation de capital aux différents métiers du Groupe s'effectue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sur la base de 11% des encours pondérés par les risques de chaque activité.

Le Groupe est noté par les agences de notation DBRS (notation long terme : « A(high) » assortie de perspectives stables; notation court-terme : « R-1(middle) »), FitchRatings (notation long terme : « A » assortie de perspectives stables ; notation court-terme : « F1 »), Moody's (notations dépôts et « senior unsecured » long terme : « A2 » assorties de perspectives stables ; notation court-terme : « P-1 » et « Counterparty Risk Assessment » long-terme de « A1 » et court-terme de « P-1 »), Standard and Poor's (notation long terme « A » assortie de perspectives Stables; notation court-terme : « A-1 ») et R&I (notation long terme « A » assortie de perspectives stables).

---

(1) Ce montant comprend notamment 8,8 milliards d'euros de titres super-subordonnés et 0,4 milliard d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée

(2) Ratios non phasés, voir note méthodologique n°5

(3) Le ratio phasé, incluant les résultats de l'exercice en cours, s'élève à 11,5% à fin mars 2016, contre 11,4% à fin décembre 2015. Voir note méthodologique n°5

### 3. BANQUE DE DETAIL EN FRANCE

En M EUR	T1-16	T1-15	Variation
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 084</b>	<b>2 064</b>	<b>+1,0%</b>
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	2 107	2 173	-3,0%
Frais de gestion	(1 425)	(1 391)	+2,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>659</b>	<b>673</b>	<b>-2,1%</b>
<i>Résultat brut d'exploitation hors PEL/CEL</i>	682	782	-12,8%
Coût net du risque	(180)	(230)	-21,7%
Résultat d'exploitation	479	443	+8,1%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>328</b>	<b>279</b>	<b>+17,6%</b>
RONE	+12,6%	+10,5%	
RONE ajusté(1)	+14,8%	+14,1%	

RONE : voir note méthodologique n°2

(1) Corrigé de l'effet d'IFRIC 21 et PEL/CEL

Après une année record en 2015, la dynamique commerciale de la Banque de détail en France demeure solide au T1-16.

Les trois enseignes poursuivent le développement de leur base de clientèle : avec près de 61 000 nouveaux clients, Boursorama première banque 100% mobile en France, enregistre un niveau de conquête client inégalé sur la période et conforte sa position de leader. Sur le segment des particuliers, malgré une production de crédit immobiliers moins élevée qu'en 2015, les entrées en relation sont robustes (+126 000 hors Boursorama). Sur le segment des entreprises, la Banque de détail en France est entrée en relation avec plus de 1 000 nouvelles entreprises ce trimestre.

Dans la lignée des précédents trimestres, les encours moyens de dépôts au bilan continuent d'afficher une forte croissance de 6,5% à 176,4 milliards d'euros, portée par la conquête de nouveaux clients et l'accroissement des dépôts à vue (+18,1% au T1-16). En parallèle, le niveau de production brute d'assurance demeure élevé (+3,0 milliards d'euros). Les autres relais de croissance sont également bien orientés avec le développement continu des synergies : la collecte nette du nouveau dispositif de Banque Privée en France ressort à 715 millions d'euros au T1-16. Le taux de détention d'assurance dommages et de prévoyance par les clients de la Banque de détail en France progresse sensiblement (hausse de 1 point du taux de pénétration à 19,6% et de +2,7 points à 8,3% entre 2013 et 2015 respectivement).

Grâce à la forte mobilisation des équipes de la Banque de détail en France au service de leurs clients, le Groupe poursuit sa contribution active au soutien de l'économie : les encours moyens de crédits s'élèvent à 182,4 milliards d'euros, en hausse de +4,0% par rapport au T1-15. La production de crédits d'investissement progresse de 14,8% au T1-16, confirmant la reprise amorcée en 2015 et contribue à la croissance des encours de crédits moyen et au long terme aux entreprises (+1,5% par rapport au T1-15). Après une année 2015 à un niveau historique, la production de crédits immobiliers se normalise (-32,3% par rapport au T1-15), toutefois les encours de crédits à l'habitat affichent une forte progression de +7,9% par rapport au premier trimestre 2015. Le ratio crédits sur dépôts moyens poursuit sa baisse à 103% au T1-16 (contre 105% au T1-15).

La Banque de détail en France enregistre des revenus en légère hausse de +1,0%. Après neutralisation de l'impact des provisions PEL/CEL et des éléments non-récurrents enregistrés au T1-15, les revenus ressortent en baisse de 2,2% par rapport au T1-15 (-3,0% hors PEL/CEL), en ligne avec les anticipations d'une érosion du produit net bancaire sur l'année 2016. La marge d'intérêt est freinée par les effets négatifs de l'environnement de taux bas et de la renégociation de prêts immobiliers, faiblement atténués par la production de crédits et la forte collecte de dépôts. Grâce au développement des synergies avec les autres métiers du Groupe, les commissions s'inscrivent en hausse de 1,1% par rapport au T1-15, portées par les commissions de gestion mobilière.

Le renforcement des investissements dans la transformation digitale et l'accroissement de la contribution au Fond de Résolution Unique européen entraînent une hausse des frais de gestion de +2,4% au T1-16 (par rapport au T1-15), alors que la Banque de détail en France maintient un contrôle strict des autres dépenses.

Sous l'effet de la forte baisse de la charge du risque (-21,7% sur l'année), le résultat d'exploitation ressort à 479 millions d'euros, en progression de 8,1%.

La Banque de détail en France enregistre une contribution au résultat net part du Groupe de 328 millions d'euros au T1-16, en hausse de +17,6% par rapport au T1-15. Hors PEL/CEL, la contribution au résultat net part du Groupe s'inscrit en légère baisse de -1,1%, toutefois le niveau de rentabilité demeure solide (RONE de 14,8% hors PEL/CEL et pro forma IFRIC 21).

## 4 - BANQUE DE DETAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Au T1-16, le pôle réalise un résultat net part du Groupe de 300 millions d'euros, multiplié par 2 par rapport au T1-15 (148 millions d'euros). Cette évolution s'explique par la croissance des revenus de +5,4%\* par rapport au T1-15, à 1 825 millions d'euros ; les frais de gestion sont maîtrisés, la hausse de +2,1%\* étant principalement liée à l'augmentation des contributions aux fonds de résolution ; le coût du risque est par ailleurs en net recul de -30,7%\*.

En M EUR	T1-16	T1-15	Variation	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 825</b>	<b>1 795</b>	<b>+1,7%</b>	<b>+5,4%*</b>
<i>Frais de gestion</i>	(1 133)	(1 157)	-2,1%	+2,1%*
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>692</b>	<b>638</b>	<b>+8,5%</b>	<b>+11,4%*</b>
Coût net du risque	(212)	(333)	-36,3%	-30,7%*
Résultat d'exploitation	480	305	+57,4%	+51,9%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	(25)	+100,0%	+100,0%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>300</b>	<b>148</b>	<b>x 2,0</b>	<b>+83,0%*</b>
RONE	+11,4%	+5,7%		
RONE ajusté <sup>(1)</sup>	+13,6%	+7,0%		

RONE : voir note méthodologique n°2

(1) Corrigé de l'effet d'IFRIC 21

### 4.1 Banque de détail à l'International

Au T1-16 les encours de crédits de la Banque de détail à l'International progressent de +4,7%\* par rapport au T1-15, pour s'établir à 77,9 milliards d'euros ; la hausse est particulièrement soutenue en République tchèque, en Europe de l'ouest et en Afrique. La croissance des dépôts reste également forte dans la quasi-totalité des implantations du Groupe ; les encours de dépôts s'établissent en effet à 71,1 milliards d'euros, en hausse de +4,4%\*, avec une collecte très dynamique dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Afrique subsaharienne.

Au T1-16, la Banque de détail à l'International affiche des revenus de 1 218 millions d'euros (+6,7%\*), en raison de la bonne performance de l'activité en Europe et en Afrique subsaharienne, ainsi qu'une amélioration des marges et de la production de crédits en Russie. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 414 millions d'euros (+9,8%\*) et le résultat net part du Groupe à 122 millions d'euros, contre 34 millions au T1-15 (x 3,6).

**En Europe de l'ouest**, où le Groupe est implanté en France, en Allemagne et en Italie, essentiellement dans le crédit à la consommation, les encours de crédit sont en hausse de +7,3%\* à 14,6 milliards d'euros ; le financement automobile est particulièrement dynamique sur la période. Au T1-16 la région affiche des revenus de 167 millions d'euros, un résultat brut d'exploitation de 74 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 31 millions d'euros en hausse de +34,8% par rapport au T1-15.

**En République tchèque**, Komerční Banka (KB) enregistre une solide performance commerciale au T1-16. Les encours de crédits progressent de +7,3%\* par rapport au T1-15 à 20,0 milliards d'euros, portés par le dynamisme des crédits aux particuliers et aux grandes entreprises. Sur la même période, les encours de dépôts augmentent de +4,2%\* à 25,5 milliards d'euros. Au T1-16, les revenus sont stables\* par rapport au T1-15 à 257 millions d'euros compte tenu de la persistance de l'environnement de taux bas. Sur la même période, les frais de gestion sont en hausse de +12,5%\* en raison de la mise en place du fonds de résolution local. Le coût du risque se normalise après avoir atteint un niveau bas de 4 millions d'euros au T1-15 ; il s'établit à 18 millions d'euros au T1-16. La contribution au résultat net part du Groupe baisse ainsi de -25,9% à 40 millions d'euros.

**En Roumanie**, l'environnement économique s'améliore progressivement. Les encours de crédits de BRD progressent de +1,4%\* à 6,1 milliards d'euros, notamment sur les segments des particuliers et des grandes entreprises. Les encours de dépôts sont en hausse de +7,5%\*, à 8,6 milliards d'euros. Dans ce contexte les revenus du groupe BRD s'inscrivent en hausse de +0,8%\* par rapport au T1-15 à 128 millions d'euros. Le strict contrôle des coûts permet d'afficher des frais généraux en baisse de -2,0%\* sur la période, à 98 millions d'euros. Sur le trimestre, BRD affiche un résultat net part du Groupe de 2 millions d'euros, comparé à 1 million d'euros au T1-15.

Dans les **autres pays d'Europe**, le Groupe maintient une forte collecte de dépôts au T1-16 (encours en progression de +5,9%\* à 10,9 milliards d'euros) alors que les encours de crédits sont en hausse de +3,9%\* à 11,4 milliards d'euros. Sur le trimestre, les revenus sont en hausse de +5,9%\* par rapport au T1-15 (à 179 millions d'euros) et les frais généraux s'établissent à 134 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe ressort à 24 millions d'euros en hausse de +41,2% par rapport au T1-15.

**En Russie**, dans un environnement qui demeure difficile, les encours de crédits sont en baisse de -5,3%\* par rapport au T1-15 à 7,9 milliards d'euros sous l'effet d'une sélectivité accrue dans la production de crédits aux particuliers ; l'activité reste soutenue sur les entreprises. Les encours de dépôts sont en baisse de -5,4%\* par rapport au T1-15 à 6,6 milliards d'euros. Sur le trimestre, le produit net bancaire augmente de +48,4%\*, à 138 millions d'euros, en lien avec l'amélioration des marges et des volumes de production ; les coûts restent maîtrisés à 116 millions d'euros, en baisse de -0,9%\* dans un contexte d'inflation élevée. **Au total, l'ensemble SG Russie<sup>(1)</sup>** réduit ses pertes sur la période à -18 millions d'euros au T1-16 (-89 millions d'euros au T1-15).

**En Afrique et dans les autres zones d'implantation de la Banque à l'International**, les encours de crédits progressent de +6,5%\* par rapport au T1-15 et s'établissent à 17,7 milliards d'euros ; l'activité est particulièrement dynamique en Algérie, en Tunisie et en Afrique de l'Ouest. Sur la même période, les encours de dépôts s'établissent également à 17,7 milliards d'euros, en hausse de +6,2%\*. A 349 millions d'euros, les revenus progressent de +4,5%\* par rapport au T1-15, les frais généraux sont en hausse de +7,7%\* et le coût du risque en baisse de -30,5%\*. Au global, le résultat net part du Groupe ressort à 52 millions d'euros, en hausse de +15,6% par rapport au T1-15.

## **4.2 Assurances**

L'activité **Assurances** maintient au T1-16 sa dynamique commerciale. En Assurance-vie les encours progressent de +2,6%\* par rapport au T1-15 à 95,2 milliards d'euros ; la collecte nette s'établit à 0,8 milliard d'euros sur le trimestre, avec une proportion de produits en unités de compte qui se maintient à un niveau élevé (60%). En matière de Protection (Prévoyance et Assurance Dommages), l'activité est également soutenue avec des primes qui progressent de +8% par rapport au T1-15 pour s'établir à 341 millions d'euros au T1-16.

La performance financière du métier Assurances demeure solide sur le trimestre. Le produit net bancaire est en hausse de +7,8%\* par rapport au T1-15, à 220 millions d'euros. La contribution au résultat net part du Groupe s'inscrit en hausse de +11,4% au T1-16 à 78 millions d'euros.

## **4.3 Services Financiers aux Entreprises**

Au T1-16, les Services Financiers aux Entreprises conservent une dynamique soutenue avec des revenus s'établissant à 385 millions d'euros, en forte progression par rapport au T1-15 (+6,9%\*). Les frais de gestion s'élèvent à 202 millions d'euros, en hausse de +6,3%\*. Les résultats sont en hausse de +16,4% par rapport au T1-15, avec une contribution au résultat net part du Groupe de 128 millions d'euros.

Le métier de **location longue durée et gestion de flottes de véhicules** continue d'afficher sur le trimestre une croissance soutenue de son parc de +9,1% par rapport au T1-15. Cette performance s'appuie sur le développement réussi de ses partenariats avec les constructeurs automobiles et les réseaux bancaires. De plus, avec l'acquisition du Groupe Parcours, ALD Automotive se renforce sur le

---

(1) Résultat de SG Russie : contribution des entités Rosbank, Delta Credit Bank, Rusfinance Bank, Société Générale Insurance, ALD automotive et de leurs filiales consolidées aux résultats des métiers.

segment de la clientèle des PME et TPE et accélère sa croissance sur les marchés français et européen.

Les activités de **Financement de biens d'équipement professionnel** enregistrent au T1-16 un bon niveau de production, en augmentation de +2,7%\* par rapport au T1-15 ; la croissance porte en particulier sur les secteurs du transport et de l'équipement industriel. Les marges à la production se maintiennent. Les encours de crédits s'établissent à 15,4 milliards d'euros (hors affacturage), en hausse de 4,4%\* par rapport au T1-15.

## 5. BANQUE DE GRANDE CLIENTELE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T1-16	T1-15	Variation	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 357</b>	<b>2 604</b>	<b>-9,5%</b>	<b>-9,4%*</b>
<i>Frais de gestion</i>	<i>(1 717)</i>	<i>(1 874)</i>	<i>-8,4%</i>	<i>-8,0%*</i>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>640</b>	<b>730</b>	<b>-12,3%</b>	<b>-13,1%*</b>
Coût net du risque	(140)	(50)	X2,8	-x3,0*
Résultat d'exploitation	500	680	-26,5%	-27,6%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(12)	(1)	n/s	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>454</b>	<b>532</b>	<b>-14,7%</b>	<b>-12,3%*</b>
RONE	+11,5%	+14,3%		
RONE ajusté <sup>(1)</sup>	+15,6%	+16,9%		

RONE : voir note méthodologique n°2

(1) Corrigé de l'effet d'IFRIC 21

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs enregistre un début d'année contrasté, avec des revenus de 2 357 millions d'euros au T1-16, en baisse de -9,5% par rapport à un T1-15 ayant bénéficié d'un environnement particulièrement favorable, à 2 604 millions d'euros. Ce résultat reflète une baisse des revenus des Activités de Marché et des activités de Gestion d'Actifs et de Banque Privée, dans un environnement de marché difficile, et une progression des activités de Financement et Conseil.

### Activités de Marché et Services aux Investisseurs

Au T1-16, les revenus de la division Activités de Marché et Services aux Investisseurs s'inscrivent à 1 549 millions d'euros, en baisse de -12,9% par rapport au T1-15. Le début du trimestre a été marqué par la montée des inquiétudes concernant l'économie chinoise et par la poursuite de la baisse du cours du pétrole, ayant conduit à des perturbations sur les marchés actions avec une instabilité de la volatilité et de la corrélation. La hausse du cours du pétrole et les annonces de la Banque Centrale Européenne ont entraîné un léger rebond sur la deuxième partie du trimestre.

- Les activités **Actions** affichent une performance en retrait avec des revenus en baisse de -36,8% au T1-16 par rapport au T1-15, à 540 millions d'euros, à la fois sur les activités de flux et sur les produits structurés, dans des conditions de marché marquées par une aversion au risque de la part des investisseurs. Les produits listés ont cependant fortement progressé, grâce à des gains de part de marché en Europe. Le Groupe conserve une position reconnue sur les transactions sur titres (part de marché de 9,5% au T1-16 en hausse par rapport au T1-15 sur la base des volumes SG Euronext Global).
- A 689 millions d'euros, les activités **Taux, crédit, changes et matières premières** enregistrent des revenus en hausse de +17,0% par rapport au T1-15. Sur le trimestre, la bonne performance des activités de taux et de matières premières ont permis de compenser le faible appétit du marché pour les activités de crédit et de changes, impactées par un contexte de marché défavorable, avec une forte instabilité et des volumes en baisse.
- Les revenus des activités de **Prime Services** s'élèvent à 161 millions d'euros au T1-16, en progression de +11,0% par rapport au T1-15. Ce résultat reflète une bonne dynamique commerciale, notamment sur les activités de « Prime Brokerage », avec la conquête de nouveaux mandats résultant des synergies de revenus réalisées avec l'intégration de Newedge.

- Le **Métier Titres** voit ses actifs en conservation atteindre 4 019 milliards d'euros, en légère progression par rapport à décembre 2015. Sur la même période, les actifs administrés sont en recul de -6,0% à 574 milliards d'euros. Sur le T1-16, les revenus du Métier Titres sont en baisse de -15,9% par rapport au T1-15 à 159 millions d'euros, sous l'effet d'un marché incertain et baissier, entraînant une diminution des volumes de transactions et de la base d'actifs, et d'un environnement de taux négatif.

## **Financement et Conseil**

Les métiers de **Financement et Conseil** enregistrent des revenus de 572 millions d'euros, en croissance de +8,5% par rapport au T1-15, tirés par une bonne dynamique sur les financements structurés. Les activités de financement de ressources naturelles résistent bien, dans un environnement concurrentiel accru. La part de marché des activités de *Debt Capital Markets* (levée de dette pour compte de clients) se renforce au T1-16 : 6,6% et numéro 3 sur le segment des émissions en euros tous émetteurs confondus (5,4% en 2015 et numéro 5, source IFR). L'expertise de Société Générale a été à nouveau saluée ce trimestre par les titres de « Best Investment Bank in France » décerné par Global Finance.

## **Gestion d'Actifs et Banque Privée**

Les revenus de la ligne-métier **Gestion d'Actifs et Banque Privée** s'inscrivent à 236 millions d'euros au T1-16, en recul de -21,1% par rapport au T1-15.

Les actifs sous gestion de la **Banque Privée** atteignent 110 milliards d'euros à fin mars 2016. Malgré une collecte soutenue de +1,7 milliard d'euros, notamment en France et au Luxembourg, les actifs sous gestion sont en recul de 2% par rapport à fin 2015, reflétant entre autres des effets de marché négatifs. Le produit net bancaire est en baisse de -18,7% par rapport au T1-15, à 196 millions d'euros, sous l'effet de marchés baissiers, cette variation étant renforcée par le constat au T1-15 d'un revenu non-récurrent. La marge brute se maintient à 106 points de base.

Les actifs sous gestion de **Lyxor** ressortent à 100,7 milliards d'euros (-3% par rapport à fin décembre 2015), malgré une collecte positive, impactés par l'évolution des marchés. Lyxor conserve sa position de n°3 en Europe sur les ETF avec une part de marché de 10,3% (source ETFGI). Sur le T1-16, les revenus de Lyxor s'élèvent à 32 millions d'euros en recul de -38,5% par rapport au T1-15, dans un contexte de marché défavorable et en lien avec une déformation du business mix vers des activités moins margées.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en recul de -8,4% au T1-16 par rapport au T1-15 reflétant le remboursement d'une partie de l'amende Euribor<sup>(1)</sup>, qui fait plus que compenser la hausse de la contribution au Fonds de Résolution Unique<sup>(2)</sup> (intégrée pour sa totalité au premier trimestre en application de la norme IFRIC 21). Retraité de ces deux effets, les frais de gestion sont en baisse de -1,9%. Pour faire face à un environnement dégradé et à une augmentation des coûts réglementaires, le pôle a mis en place un plan d'économies complémentaire avec pour objectif de réduire ses frais de gestion de 220 millions d'euros supplémentaires d'ici à fin 2017.

## **Résultat d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 640 millions d'euros, en recul de -12,3% par rapport au T1-15.

La charge nette du risque est de 140 millions d'euros au T1-16 intégrant de nouvelles provisions sur le secteur pétrole et gaz. Elle s'établit en hausse de 90 millions d'euros par rapport au T1-15 mais en baisse de 90 millions d'euros par rapport au T4-15.

(1) Remboursement partiel de l'amende Euribor de EUR 218m

(2) Contribution au FRU de 197 millions d'euros au T1-16 comparé à 101 millions d'euros au T1-15

Au total, le pôle enregistre un résultat d'exploitation de 500 millions d'euros au T1-16 en recul de -26,5% en par rapport au T1-15.

### **Résultat net**

Au T1-16, la contribution du pôle au résultat net part du Groupe s'élève à 454 millions d'euros (-14,7% par rapport au T1-15). Retraité de l'effet de la norme IFRIC 21, le RONE du pôle s'établit à 15,6% (11,5% en données brutes). En excluant l'effet du remboursement partiel de l'amende Euribor, le RONE de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs s'inscrit à 10,1% au premier trimestre.

## 6. HORS PÔLES

En M EUR	T1-16	T1-15
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(91)</b>	<b>(110)</b>
<i>Produit net bancaire <sup>(1)</sup></i>	(236)	(172)
Frais de gestion	(9)	(20)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(100)</b>	<b>(130)</b>
<i>Résultat brut d'exploitation <sup>(1)</sup></i>	(245)	(192)
Coût net du risque	8	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18	9
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(158)</b>	<b>(91)</b>
<i>Résultat net part du Groupe <sup>(1)</sup></i>	(253)	(132)

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Les revenus du **Hors Pôles** sont de -91 millions d'euros au T1-16 (-110 millions d'euros au T1-15), dont +145 millions d'euros au titre de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (+62 millions au T1-15). Les frais de gestion sont de -9 millions d'euros (-20 millions au T1-15). Le résultat brut d'exploitation du Hors Pôles s'élève à -100 millions d'euros au T1-16 contre -130 millions d'euros au T1-15. Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (voir note méthodologique n°7), le résultat brut d'exploitation s'élève à -245 millions d'euros au T1-16 (contre -192 millions d'euros au T1-15).

Les nouvelles règles d'allocation du capital aux métiers, fixées sur la base de 11% des RWA (encours pondérés des risques) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ont amené à revoir l'estimation de résultat brut d'exploitation du Hors Pôles, hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre, à environ -650 millions d'euros pour l'année 2016.

La contribution au résultat net part du Groupe du Hors Pôles est de -158 millions d'euros au T1-16, contre -91 millions d'euros en au T1-15.

## **7. CONCLUSION**

---

Au premier trimestre 2016, Société Générale dégage un résultat net part du Groupe de 924 millions d'euros dans un environnement économique peu porteur. Ce résultat solide s'appuie sur la force de ses trois piliers, la Banque de détail en France qui démontre une fois de plus la rentabilité de son modèle et sa capacité de développement sur ses relais de croissance, la Banque de détail et Services Financiers Internationaux qui conforte sa croissance sur des métiers et des régions à fort potentiel, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs qui s'appuie sur son modèle synergétique et poursuit ses efforts de maîtrise des coûts et des risques. Le BNPA ajusté des éléments non-économiques et de 0,90 euro au T1-16, stable par rapport au T1-15 dans un environnement nettement moins favorable.

Société Générale compte s'appuyer sur la force de son modèle bancaire diversifié, les efforts complémentaires sur les frais de gestion, et la bonne qualité de son portefeuille d'actifs pour soutenir ses performances commerciales et financières en 2016.

## 8. CALENDRIER FINANCIER 2016-2017

---

### *Calendrier de communication financière 2016-2017*

18	mai	2016	Assemblée générale mixte
25	mai	2016	Détachement du dividende
27	mai	2016	Mise en paiement
3	août	2016	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2016
3	novembre	2016	Résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'année 2016
9	février	2017	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2016
4	mai	2017	Résultats du premier trimestre 2017
2	août	2017	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2017
3	novembre	2017	Résultats du troisième trimestre 2017 et des neuf premiers mois de l'année 2017

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale.

Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

## 9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)

	T1-16	T1-15	Var T1/T1	
Produit net bancaire	6 175	6 353	-2,8%	-1,8%*
Frais de gestion	(4 284)	(4 442)	-3,6%	-2,3%*
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 891</b>	<b>1 911</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,5%*</b>
Coût net du risque	(524)	(613)	-14,5%	-10,1%*
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 367</b>	<b>1 298</b>	<b>+5,3%</b>	<b>+3,8%*</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	(34)	n/s	n/s
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	35	68	-48,5%	-25,5%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition			n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(384)	(370)	+3,8%	+2,7%*
<b>Résultat net</b>	<b>1 022</b>	<b>962</b>	<b>+6,2%</b>	<b>+6,1%*</b>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	98	94	+4,3%	+3,2%*
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>924</b>	<b>868</b>	<b>+6,5%</b>	<b>+6,5%*</b>
Ratio Tier 1 fin de période	13,7%	12,4%		

\* A périmètre et taux de change constants

### RESULTAT NET PART DU GROUPE APRES IMPOT PAR METIER

(en millions d'euros)

	T1-16	T1-15	Var T1/T1
Banque de détail en France	328	279	+17,6%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	300	148	x 2,0
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	454	532	-14,7%
<b>TOTAL METIERS</b>	<b>1 082</b>	<b>959</b>	<b>+12,8%</b>
Hors Pôles	(158)	(91)	-73,6%
<b>GROUPE</b>	<b>924</b>	<b>868</b>	<b>+6,5%</b>

## BILAN CONSOLIDE

<b>Actif - en Md EUR</b>	<b>31.03.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Caisse, banques centrales	78,1	78,6
Actifs financiers à la juste valeur	534,2	519,3
Instruments dérivés de couverture	20,8	16,5
Actifs financiers disponibles à la vente	139,4	134,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	71,7	71,7
Prêts et créances sur la clientèle <sup>(1)</sup>	411,6	405,3
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3,2	2,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,0	4,0
Actifs d'impôts	7,1	7,4
Autres actifs	72,6	69,4
Actifs non courants destinés à être cédés	0,1	0,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1,2	1,4
Immobilisations corporelles et incorporelles	19,6	19,4
Ecarts d'acquisition	4,4	4,4
<b>Total</b>	<b>1 367,9</b>	<b>1 334,4</b>

<b>Passif - en Md EUR</b>	<b>31.03.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Banques centrales	9,2	7,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	480,9	455,0
Instruments dérivés de couverture	12,5	9,5
Dettes envers les établissements de crédit	94,2	95,5
Dettes envers la clientèle	372,5	379,6
Dettes représentées par un titre	106,5	106,4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	10,3	8,1
Passifs d'impôts	1,6	1,6
Autres passifs	89,4	83,1
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,2	0,5
Provisions techniques des entreprises d'assurance	109,6	107,3
Provisions	5,2	5,2
Dettes subordonnées	13,0	13,0
Capitaux propres part du Groupe	59,0	59,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,7	3,6
<b>Total</b>	<b>1 367,9</b>	<b>1 334,4</b>

(1) Les prêts et créances sur la clientèle incluent les créances de location-financement.

## 10. ANNEXE 2 : NOTES METHODOLOGIQUES

---

### 1- Les résultats consolidés du Groupe au 31 mars 2016 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 3 mai 2016.

Les éléments financiers présentés au titre du trimestre ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date, et n'ont pas été audités.

A noter que les données de l'exercice 2015 ont été retraitées en raison de la modification des règles de calcul d'allocation des fonds propres normatifs (sur la base de 11% des RWA - encours pondérés des risques - depuis le 1er janvier 2016 contre 10% auparavant).

L'ajustement IFRIC 21 corrige les charges constatées dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total.

### 2- Le ROE du Groupe est calculé sur la base des fonds propres moyens, c'est-à-dire des capitaux propres moyens part du Groupe en IFRS, en excluant

(i) les gains ou pertes latents ou différés directement enregistrés en capitaux propres hors réserves de conversion, (ii) les titres super-subordonnés (« TSS »), (iii) les titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») reclassés en capitaux propres et en déduisant (iv) les intérêts à verser aux porteurs des TSS et aux porteurs des TSDI reclassés (v) une provision au titre des dividendes à verser aux actionnaires (1 952 millions d'euros, dont 359 millions d'euros au titre du premier trimestre 2016). Le résultat pris en compte pour calculer le ROE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de titres super-subordonnés sur la période, depuis 2006, aux porteurs des TSS et TSDI reclassés (Cf. infra).

L'allocation de capital aux différents métiers s'effectue à partir du 1er janvier 2016 sur la base de 11% des encours pondérés de début de période. C'est sur cette allocation de capital normative qu'est déterminé le **RONE** (*Return on Normative Equity*) qui mesure la rentabilité des métiers.

### 3- Pour le calcul du **bénéfice net par action**, le « résultat net part du Groupe de la période » est corrigé (réduit dans le cas d'un bénéfice et augmenté dans le cas d'une perte) des plus ou moins-values enregistrées sur les rachats partiels (neutre en 2016) et des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de :

- (i) TSS (-114 millions d'euros au titre du T1-16),
- (ii) TSDI reclassés en capitaux propres (2 millions d'euros au titre du T1-16).

Ce bénéfice net par action est alors déterminé en rapportant le résultat net part du Groupe de la période ainsi corrigé au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenues par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

4- **L'actif net** correspond aux capitaux propres part du Groupe, déduction faite (i) des TSS (8,8 milliards d'euros), des TSDI reclassés (0,4 milliard d'euros) et (ii) des intérêts à verser aux porteurs de TSS et aux porteurs de TSDI, mais réintégrant la valeur comptable des actions de trading détenues par le Groupe et des actions en solde du contrat de liquidité. L'actif net tangible est corrigé des écarts d'acquisition nets à l'actif et des écarts d'acquisition en mise en équivalence. Pour la détermination de l'Actif Net par Action ou de l'Actif Net Tangible par Action, le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions ordinaires émises au 31 mars 2016, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenues par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

5- Les **fonds propres Common Equity Tier 1** du Groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les **ratios de solvabilité** non phasés sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci n'intègrent pas les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014.

6- Le **ROTE** du Groupe est calculé sur la base des fonds propres tangibles, c'est-à-dire en excluant des capitaux propres comptables moyens cumulés part du Groupe, les écarts d'acquisition nets moyens à l'actif et les écarts d'acquisition moyens sous-jacents aux participations dans les entreprises mises en équivalence. Le résultat pris en compte pour calculer le ROTE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe hors dépréciation des écarts d'acquisition, en réintégrant les intérêts nets d'impôt sur les TSS sur la période (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSS) et les intérêts nets d'impôt sur les TSDI (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSDI).

## 7 – Éléments non économiques et retraitements

Les éléments non économiques correspondent à la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et à l'ajustement de valeur lié au risque de crédit propre sur instruments dérivés (DVA). Ces éléments, ainsi que les autres éléments faisant l'objet d'un retraitement, sont détaillés ci-après.

En M EUR	T1-16	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*		145	0			95	Hors Pôles
Impact DVA comptable*		0				0	Groupe
Impact CVA comptable**		(54)				(39)	Groupe
Remboursement Amende Euribor			218			218	Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs
IFRIC 21		0	(427)			(317)	Groupe
Provision PEL/CEL		(23)				(15)	Banque de détail en France

En M EUR	T1-15						Résultat net part du Groupe	
		Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque			
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*		62	0				41	Hors Pôles
Impact DVA comptable*		(9)	0				(6)	Groupe
Impact CVA comptable**		0	0				0	Groupe
IFRIC 21		0	(289)				(179)	Groupe
Provision PEL/CEL		(109)					(68)	Banque de détail en France

\* Eléments non-économiques

\*\* Pour information

	Banque de détail en France		Banque de détail et Services Financiers Internationaux		Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		Hors pôles		Groupe	
	T1-16	T1-15	T1-16	T1-15	T1-16	T1-15	T1-16	T1-15	T1-16	T1-15
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-89	-62	-135	-101	-299	-188	-46	-35	-569	-386
dont Fonds de Résolution	-38	-20	-40	-8	-197	-100	-2		-277	-128

**NB (1)** En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

**(2)** Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com) dans la partie « Investisseur ».

## 11. SERIES TRIMESTRIELLES

### Banque de détail en France

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	2 073	2 066	2 019	2 117	8 275	2 064	2 163	2 172	2 189	8 588	2 084
Frais de gestion	-1 380	-1 269	-1 285	-1 423	-5 357	-1 391	-1 304	-1 326	-1 465	-5 486	-1 425
Résultat brut d'exploitation	693	797	734	694	2 918	673	859	846	724	3 102	659
Coût net du risque	-232	-269	-237	-303	-1 041	-230	-183	-201	-210	-824	-180
Résultat d'exploitation	461	528	497	391	1 877	443	676	645	514	2 278	479
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	10	12	13	10	45	15	7	15	5	42	12
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-5	1	-6	-11	-21	-17	-2	0	-7	-26	-2
Impôts sur les bénéfices	-174	-201	-186	-143	-704	-162	-256	-244	-191	-853	-161
Résultat net	292	340	318	247	1 197	279	425	416	321	1 441	328
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	-8	1	-1	-7	0	0				
Résultat net part du Groupe	291	348	317	248	1 204	279	425	416	321	1 441	328
Fonds propres normatifs moyens	10 166	10 101	9 892	9 601	9 940	10 678	10 765	10 697	10 619	10 690	10 435

### Banque de détail et services Financiers internationaux

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	1 790	1 887	1 899	1 848	7 424	1 795	1 867	1 901	1 819	7 382	1 825
Frais de gestion	-1 119	-1 041	-1 048	-1 071	-4 279	-1 157	-1 047	-1 018	-1 085	-4 307	-1 133
Résultat brut d'exploitation	671	846	851	777	3 145	638	820	883	734	3 075	692
Coût net du risque	-378	-312	-378	-374	-1 442	-333	-287	-302	-324	-1 246	-212
Résultat d'exploitation	293	534	473	403	1 703	305	533	581	410	1 829	480
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	7	11	13	19	50	14	7	8	42	71	11
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	-1	-200	-198	-25	-1	-1	-10	-37	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-525	0	0	0	-525						
Impôts sur les bénéfices	-82	-144	-128	-105	-459	-84	-148	-162	-108	-502	-130
Résultat net	-304	401	357	117	571	210	391	426	334	1 361	361
Dont participations ne donnant pas le contrôle	39	67	46	49	201	62	70	76	42	250	61
Résultat net part du Groupe	-343	334	311	68	370	148	321	350	292	1 111	300
Fonds propres normatifs moyens	9 565	9 336	9 676	9 727	9 576	10 298	10 466	10 425	10 234	10 357	10 494

### dont Banque de détail à l'international

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	1 288	1 358	1 374	1 330	5 350	1 172	1 255	1 280	1 231	4 938	1 218
Frais de gestion	-833	-802	-797	-812	-3 244	-798	-780	-729	-764	-3 071	-804
Résultat brut d'exploitation	455	556	577	518	2 106	374	475	551	467	1 867	414
Coût net du risque	-367	-291	-355	-342	-1 355	-260	-225	-274	-271	-1 030	-184
Résultat d'exploitation	88	265	222	176	751	114	249	278	197	838	230
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	4	3	4	3	14	4	4	3	6	17	4
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	-1	-200	-198	0	-1	-1	-9	-11	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-525	0	0	0	-525						
Impôts sur les bénéfices	-22	-60	-53	-38	-173	-26	-57	-63	-43	-189	-55
Résultat net	-452	208	172	-59	-131	92	195	217	151	655	179
Dont participations ne donnant pas le contrôle	35	64	42	45	186	58	68	73	42	241	57
Résultat net part du Groupe	-487	144	130	-104	-317	34	127	144	109	414	122
Fonds propres normatifs moyens	5 984	5 845	6 058	5 991	5 969	6 030	6 167	6 232	6 158	6 147	6 255

**dont Services financiers aux entreprises et Assurances***(en millions d'euros)*

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	504	529	529	523	2 085	571	589	603	577	2 340	605
Frais de gestion	-275	-241	-247	-253	-1 016	-294	-265	-264	-278	-1 101	-307
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	229	288	282	270	1 069	277	324	339	299	1 239	298
Coût net du risque	-21	-20	-23	-24	-88	-25	-22	-23	-49	-119	-10
<i>Résultat d'exploitation</i>	208	268	259	246	981	252	302	316	250	1 120	288
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	5	6	10	16	37	10	3	5	37	55	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs									-1	-1	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	-66	-86	-81	-78	-311	-81	-95	-101	-77	-354	-88
<i>Résultat net</i>	147	188	188	184	707	181	210	220	209	820	207
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	1	2	2	6	1	2	1	-1	3	1
<i>Résultat net part du Groupe</i>	146	187	186	182	701	180	208	219	210	817	206
Fonds propres normatifs moyens	3 434	3 373	3 508	3 632	3 487	3 832	3 909	4 011	3 933	3 922	4 099

**dont Assurances***(en millions d'euros)*

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	182	191	193	191	757	205	205	206	209	825	220
Frais de gestion	-92	-66	-71	-71	-300	-102	-74	-75	-76	-327	-105
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	90	125	122	120	457	103	131	131	133	498	115
Coût net du risque											
<i>Résultat d'exploitation</i>	90	125	122	120	457	103	131	131	133	498	115
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence											
Gains ou pertes nets sur autres actifs									-1	-1	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	-29	-40	-39	-37	-145	-33	-42	-42	-42	-159	-37
<i>Résultat net</i>	61	85	83	83	312	70	89	89	90	338	78
Dont participations ne donnant pas le contrôle			1	2	3		1	0	0	1	
<i>Résultat net part du Groupe</i>	61	85	82	81	309	70	88	89	90	337	78
Fonds propres normatifs moyens	1 526	1 528	1 582	1 609	1 561	1 640	1 645	1 663	1 671	1 655	1 702

**dont Services Financiers aux entreprises***(en millions d'euros)*

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	322	338	336	332	1 328	366	384	397	368	1 515	385
Frais de gestion	-183	-175	-176	-182	-716	-192	-191	-189	-202	-774	-202
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	139	163	160	150	612	174	193	208	166	741	183
Coût net du risque	-21	-20	-23	-24	-88	-25	-22	-23	-49	-119	-10
<i>Résultat d'exploitation</i>	118	143	137	126	524	149	171	185	117	622	173
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	5	6	10	16	37	10	3	5	37	55	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs											
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	-37	-46	-42	-41	-166	-48	-53	-59	-35	-195	-51
<i>Résultat net</i>	86	103	105	101	395	111	121	131	119	482	129
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	1	1	0	3	1	1	1	-1	2	1
<i>Résultat net part du Groupe</i>	85	102	104	101	392	110	120	130	120	480	128
Fonds propres normatifs moyens	1 909	1 845	1 925	2 023	1 926	2 192	2 264	2 349	2 263	2 267	2 397

**dont autre***(en millions d'euros)*

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	-2	0	-4	-5	-11	52	23	18	11	104	2
Frais de gestion	-11	2	-4	-6	-19	-65	-2	-25	-43	-135	-22
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	-13	2	-8	-11	-30	-13	21	-7	-32	-31	-20
Coût net du risque	10	-1	0	-8	1	-48	-40	-5	-4	-97	-18
<i>Résultat d'exploitation</i>	-3	1	-8	-19	-29	-61	-18	-13	-37	-129	-38
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	-2	2	-1	0	-1				-1	-1	
Gains ou pertes nets sur autres actifs						-25	0	0	0	-25	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	6	2	6	11	25	23	4	2	12	41	13
<i>Résultat net</i>	1	5	-3	-8	-5	-63	-14	-11	-26	-114	-25
Dont participations ne donnant pas le contrôle	3	2	2	2	9	3	0	2	1	6	3
<i>Résultat net part du Groupe</i>	-2	3	-5	-10	-14	-66	-14	-13	-27	-120	-28
Fonds propres normatifs moyens	146	118	110	105	120	436	391	181	143	289	140

**Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs***(en millions d'euros)*

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	2 127	2 295	2 115	2 189	8 726	2 604	2 691	2 015	2 192	9 502	2 357
Frais de gestion	-1 538	-1 546	-1 537	-1 677	-6 298	-1 874	-1 760	-1 562	-1 744	-6 940	-1 717
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	589	749	578	512	2 428	730	931	453	448	2 562	640
Coût net du risque	-54	28	-27	-28	-81	-50	-56	-68	-230	-404	-140
<i>Résultat d'exploitation</i>	535	777	551	484	2 347	680	875	385	218	2 158	500
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	25	19	28	26	98	37	19	31	8	95	10
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-5	0	0	-5	-1	8	-1	91	97	-12
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0						
Impôts sur les bénéfices	-127	-186	-118	-84	-515	-180	-195	-81	-26	-482	-40
<i>Résultat net</i>	433	605	461	426	1 925	536	707	334	291	1 868	458
Dont participations ne donnant pas le contrôle	3	4	5	4	16	4	5	4	5	18	4
<i>Résultat net part du Groupe</i>	430	601	456	422	1 909	532	702	330	286	1 850	454
Fonds propres normatifs moyens	12 419	12 742	13 299	13 683	13 036	14 904	17 039	16 477	15 924	16 085	15 780

**dont Activités de Marché & Services aux investisseurs**

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	1 413	1 491	1 322	1 402	5 628	1 778	1 741	1 193	1 291	6 003	1 549
dont Actions	653	496	435	652	2 236	855	802	413	451	2 521	540
dont Taux, Changes et Matières premières	556	711	620	463	2 350	589	612	483	516	2 200	689
dont Prime Services	31	101	104	117	353	145	143	145	161	594	161
dont Métier Titres	173	183	163	170	689	189	184	152	163	688	159
Frais de gestion	-1 008	-1 032	-992	-1 094	-4 126	-1 295	-1 189	-995	-1 087	-4 566	-1 092
Résultat brut d'exploitation	405	459	330	308	1 502	483	552	198	204	1 437	457
Coût net du risque	-10	2	-21	-6	-35	-5	-26	-7	-28	-66	-3
Résultat d'exploitation	395	461	309	302	1 467	478	526	191	176	1 371	454
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	-2	-1	0	3		1	2	2	1	6	2
Gains ou pertes nets sur autres actifs				2	2	-1	0	1			
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	-106	-118	-70	-84	-378	-135	-135	-39	-52	-361	-45
Résultat net	287	342	239	223	1 091	343	393	155	125	1 016	411
Dont participations ne donnant pas le contrôle	2	3	5	2	12	3	3	5	3	14	3
Résultat net part du Groupe	285	339	234	221	1 079	340	390	150	122	1 002	408
Fonds propres normatifs moyens	7 936	7 995	8 278	8 410	8 155	8 781	10 016	9 132	9 040	9 243	8 929

**dont Financement et Conseil**

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	453	546	520	541	2 060	527	691	567	630	2 415	572
Frais de gestion	-323	-312	-323	-345	-1 303	-367	-375	-361	-430	-1 533	-404
Résultat brut d'exploitation	130	234	197	196	757	160	316	206	200	882	168
Coût net du risque	-43	27	-4	-20	-40	-30	-28	-60	-194	-312	-138
Résultat d'exploitation	87	261	193	176	717	130	288	146	6	570	30
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence			1	-1		9	-14	0	-1	-6	
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-8	-1	-1	-10		9	-2	91	98	-12
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	-8	-50	-34	1	-91	-24	-41	-28	35	-58	10
Résultat net	79	203	159	175	616	115	242	116	131	604	28
Dont participations ne donnant pas le contrôle		2	-1	2	3		2	-2	3	3	1
Résultat net part du Groupe	79	201	160	173	613	115	240	118	128	601	27
Fonds propres normatifs moyens	3 454	3 698	4 024	4 251	3 857	5 039	5 868	6 100	5 734	5 685	5 887

**dont Gestion d'Actifs et Banque Privée**

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	261	258	273	246	1 038	299	259	255	271	1 084	236
dont Lyxor	48	50	49	55	202	52	52	44	34	182	32
dont Banque Privée	207	201	219	188	815	241	201	204	232	878	196
dont autre	6	7	5	3	21	6	6	7	5	24	8
Frais de gestion	-207	-202	-222	-238	-869	-212	-196	-206	-227	-841	-221
Résultat brut d'exploitation	54	56	51	8	169	87	63	49	44	243	15
Coût net du risque	-1	-1	-2	-2	-6	-15	-2	-1	-8	-26	1
Résultat d'exploitation	53	55	49	6	163	72	61	48	36	217	16
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	27	20	27	24	98	27	31	29	8	95	8
Gains ou pertes nets sur autres actifs		3	1	-1	3		-1	0	0	-1	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0						
Impôts sur les bénéfices	-13	-18	-14	-1	-46	-21	-19	-14	-9	-63	-5
Résultat net	67	60	63	28	218	78	72	63	35	248	19
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	-1	1	0	1	1	0	1	-1	1	
Résultat net part du Groupe	66	61	62	28	217	77	72	62	36	247	19
Fonds propres normatifs moyens	1 029	1 050	997	1 023	1 025	1 084	1 155	1 244	1 149	1 158	964

## Hors Pôles

(en millions d'euros)

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	-334	-348	-157	-25	-864	-110	148	276	-147	167	-91
- Dont MtM passifs financiers	-158	-21	-4	44	-139	62	312	447	-39	782	145
Frais de gestion	-36	24	-50	-41	-103	-20	-13	-72	-55	-160	-9
Résultat brut d'exploitation	-370	-324	-207	-66	-967	-130	135	204	-202	7	-100
Coût net du risque	-3	-199	0	-201	-403		-198	0	-393	-591	8
Résultat d'exploitation	-373	-523	-207	-267	-1 370	-130	-63	204	-595	-584	-92
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	11	7	-15	17	20	2	9	2	10	23	2
Gains ou pertes nets sur autres actifs		206	0	127	333	9	-12	1	165	163	18
Pertes de valeur des écarts d'acquisition											
Impôts sur les bénéfices	180	129	37	-44	302	56	2	-142	207	123	-53
Résultat net	-182	-181	-185	-167	-715	-63	-64	65	-213	-275	-125
Dont participations ne donnant pas le contrôle	27	23	17	22	89	28	33	35	30	126	33
Résultat net part du Groupe	-209	-204	-202	-189	-804	-91	-97	30	-243	-401	-158

## Groupe

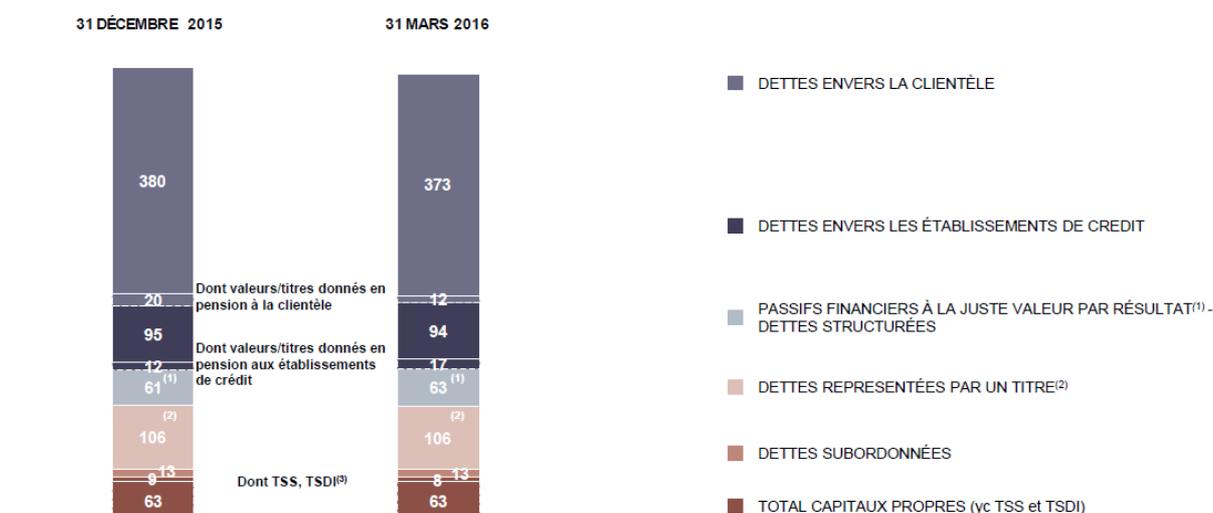
(en millions d'euros)

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	2015	T1-16
Produit net bancaire	5 656	5 900	5 876	6 129	23 561	6 353	6 869	6 364	6 053	25 639	6 175
Frais de gestion	-4 073	-3 832	-3 920	-4 212	-16 037	-4 442	-4 124	-3 978	-4 349	-16 893	-4 284
Résultat brut d'exploitation	1 583	2 068	1 956	1 917	7 524	1 911	2 745	2 386	1 704	8 746	1 891
Coût net du risque	-667	-752	-642	-906	-2 967	-613	-724	-571	-1 157	-3 065	-524
Résultat d'exploitation	916	1 316	1 314	1 011	4 557	1 298	2 021	1 815	547	5 681	1 367
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	53	49	39	72	213	68	42	56	65	231	35
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2	202	-7	-84	109	-34	-7	-1	239	197	4
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-525	0	0	0	-525						
Impôts sur les bénéfices	-203	-402	-395	-376	-1 376	-370	-597	-629	-118	-1 714	-384
Résultat net	239	1 165	951	623	2 978	962	1 459	1 241	733	4 395	1 022
Dont participations ne donnant pas le contrôle	70	86	69	74	299	94	108	115	77	394	98
Résultat net part du Groupe	169	1 079	882	549	2 679	868	1 351	1 126	656	4 001	924
Fonds propres moyens	42 171	42 206	42 908	43 277	42 641	43 674	44 766	45 437	45 680	44 889	45 869
ROE Groupe (après impôt)	0,8%	9,3%	7,2%	4,0%	5,3%	6,9%	11,2%	9,0%	4,7%	7,9%	7,1%

## 1.2 Politique financière

### 1.2.1 Situation d'endettement du Groupe - actualisation de la page 55 du Document de référence 2016

#### STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE

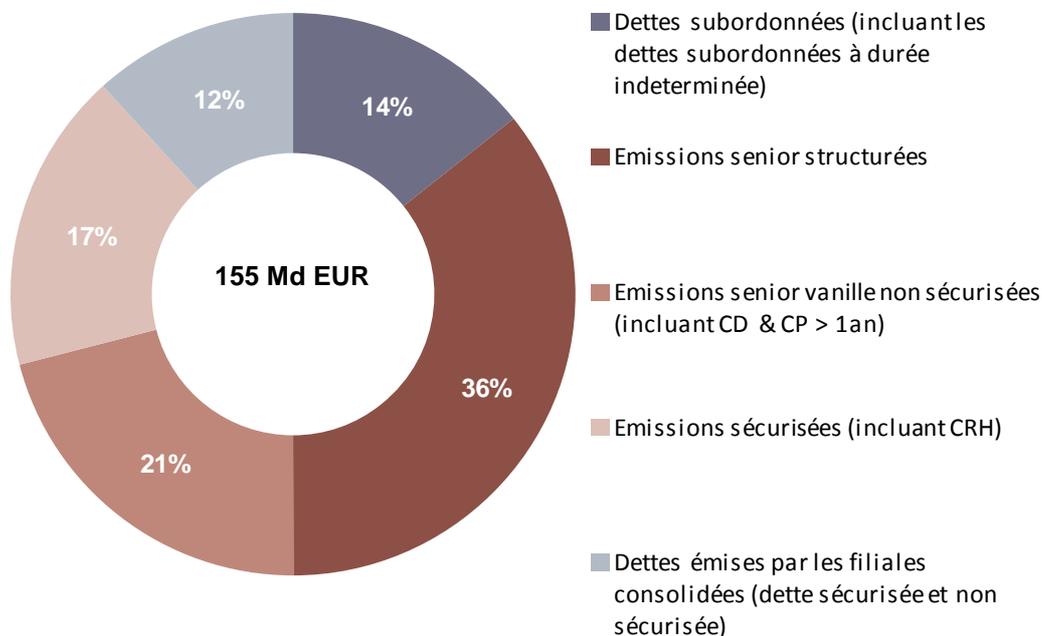


(1) Dont dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et dettes évaluées à la juste valeur par résultat sur option. Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 34,5 Md EUR à fin T1-16 et 38,5 Md EUR à fin T4-15

(2) Dont : SGSCF : (8,9 Md EUR), SGSFH : (10,9 Md EUR), CRH : (7,1 Md EUR), titrisations et autres émissions sécurisées : (4,2 Md EUR), conduits : (8,6 Md EUR) à fin mars 2016 (respectivement à fin décembre 2015: SGSCF : (8,9 Md EUR), SGSFH : (9,7 Md EUR), CRH : (7,1 Md EUR), titrisations : (4,4 Md EUR), conduits : (9 Md EUR)) Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 33,9 Md EUR à fin T1-16 et 29,6 Md EUR à fin T4-15

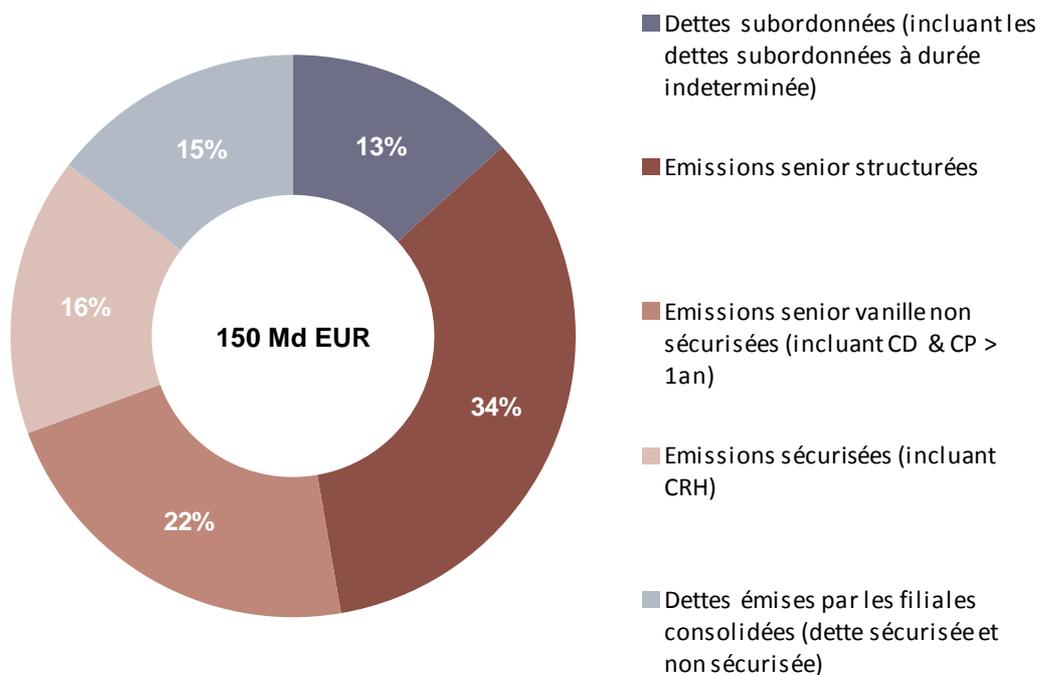
(3) Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Montants nominaux hors notamment effet change, primes d'émission et intérêts courus

## ENCOURS DES TITRES EMIS A LONG TERME PAR LE GROUPE AU T1-16<sup>(1)</sup>



(1) L'endettement court terme du Groupe s'élevait à 36,4 Md euros au 31 mars 2016, dont 8,6 Md euros au titre des conduits.

## ENCOURS DES TITRES EMIS A LONG TERME PAR LE GROUPE AU T1-15<sup>(2)</sup>



(2) L'endettement court terme du Groupe s'élevait à 38,7 Md euros au 31 mars 2015, y compris des conduits.

## 2 - Chapitre 3 : Gouvernement d'entreprise

---

### 2.1 Conseil d'administration et Direction générale

Les mandats d'administrateurs de Madame Rachou et de Messieurs Cicurel et Delabrière viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2016. Messieurs Cicurel et Delabrière n'ayant pas souhaité le renouvellement de leur mandat, un processus de recherche de candidats a été lancé dès juillet 2015, avec l'aide d'un Cabinet de conseil, sur la base des critères définis par le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise et le Conseil d'administration, en particulier un haut niveau d'expertise bancaire et financière.

Trois résolutions seront proposées à l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2016 concernant le renouvellement et les nominations d'administrateurs :

- le renouvellement de Madame Nathalie Rachou, administrateur indépendant de Société Générale depuis 2008, Président du Comité des risques et membre du Comité d'audit et de contrôle interne, pour un mandat de quatre ans. Madame Nathalie Rachou, âgée de 58 ans et de nationalité française, a une grande expérience des marchés financiers. Elle est administrateur de Veolia Environnement, Altran et Laird PLC.
- la nomination de Monsieur Juan Maria Nin Genova pour une durée de quatre ans, en tant qu'administrateur indépendant. Monsieur Juan Maria Nin Genova, âgé de 62 ans et de nationalité espagnole, est un banquier très expérimenté qui a dirigé un grand groupe espagnol, Caixa. Il a également travaillé chez Banco Sabadell et Santander.
- la nomination de Monsieur Emmanuel Roman pour une durée de quatre ans, en tant qu'administrateur indépendant. Monsieur Emmanuel Roman, âgé de 52 ans et de nationalité française, est Directeur général de Man Group, un fonds d'investissement. Spécialiste des marchés financiers, il a exercé d'importantes fonctions chez Goldman Sachs dans le secteur des dérivés actions.

Si ces résolutions sont adoptées, le Conseil d'administration sera composé de quatorze membres dont deux élus par les salariés en mars 2015 pour trois ans. Il comportera sept femmes (50%) dont cinq nommées par les actionnaires (41,6% des administrateurs au sens du code AFEP-MEDEF) et deux élues par les salariés. Le taux d'administrateurs indépendants sera de plus de 91,6% (11/12) selon le mode de calcul du Code AFEP-MEDEF qui ne tient pas compte des administrateurs élus par salariés.

## 2.2 Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération

### SYNTHESE

La politique de rémunération menée par le Groupe a pour objectif de garantir l'attraction, l'engagement et la fidélisation sur le long terme des collaborateurs, tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et du respect de la conformité. Pour les dirigeants mandataires sociaux, elle vise en outre à reconnaître la mise en œuvre de la stratégie du Groupe sur le long terme dans l'intérêt de ses actionnaires, de ses clients et de ses collaborateurs.

### GOUVERNANCE DU GROUPE EN MATIERE DE POLITIQUE DE REMUNERATION

**La gouvernance appliquée par le Groupe permet d'assurer une revue exhaustive et indépendante de la politique de rémunération.** Elle repose sur :

- > Un examen annuel des rémunérations, piloté par la Direction des ressources humaines du Groupe, impliquant les fonctions de contrôle de l'entreprise et procédant par étapes successives de validation jusqu'à la Direction générale ;
- > Une validation in fine de cette politique par le Conseil d'administration après examen par le Comité des rémunérations, à la fois sur les principes et les budgets pour l'ensemble des Piliers et des Directions centrales et sur les allocations individuelles pour les plus hautes rémunérations.

**La politique de rémunération est établie dans le respect des réglementations, et notamment de la Directive européenne 2013/36/UE du 26 juin 2013 (ci-après « CRD IV »)** et de sa transposition en France via l'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, pour les personnes ayant une incidence significative sur le profil de risque du Groupe (ci-après « population régulée »). Elle est revue régulièrement :

- > En externe par les autorités de contrôle ;
- > En interne, de manière indépendante, par la Direction du contrôle périodique.

Pour les dirigeants mandataires sociaux, elle se conforme également aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

### POLITIQUE ET PRINCIPES DU GROUPE EN MATIERE DE REMUNERATION

En complément des contraintes imposées par la CRD III, la Directive CRD IV, qui s'applique depuis l'exercice 2014, intègre notamment :

- > Une définition de la population régulée, encadrée par des standards techniques réglementaires définis par « l'European Banking Authority » (EBA), dans le Règlement Délégué (UE) N° 604/2014 ;
- > Le plafonnement de la rémunération variable de cette population régulée au niveau du salaire fixe, avec la possibilité d'aller jusqu'à un rapport de 2 : 1 entre variable et fixe, sous réserve d'approbation par les actionnaires en Assemblée générale.

**Le Groupe a finalisé sa mise en conformité avec la Directive CRD IV dès 2014 :**

- > En définissant un périmètre de population régulée conforme au Règlement Délégué (UE) 604/2014;
- > En faisant autoriser par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2014 le relèvement du ratio maximum variable/fixe de cette population à 2 : 1 et en s'assurant du respect de ce maximum par toutes les personnes régulées.

° **La population régulée 2015 a été définie, comme en 2014, sur la base des critères d'identification précisés dans les standards techniques réglementaires de l'EBA** (niveau de responsabilité, d'impact en risque et niveau de rémunération totale). **Elle s'est élevée à 676 personnes (hors dirigeants mandataires sociaux exécutifs)** contre 550 en 2014.

Cette augmentation est essentiellement liée à la décision du Groupe de ne plus demander d'exemption pour ses collaborateurs identifiés uniquement par le biais de leur rémunération mais ne prenant pas de risques majeurs dans le cadre de leurs fonctions. Elle s'explique également, dans une moindre mesure, par les changements d'organisation intervenus en 2015.

° **L'approche adoptée les années précédentes en matière de définition et de structuration des rémunérations variables de la population régulée, qui demeure conforme à la Directive CRD IV, a été reconduite.** Ses principales composantes sont les suivantes :

- > **Des enveloppes de rémunération variable déterminées par métier sur la base :**
  - **des résultats financiers** après prise en compte des risques, la Direction financière veillant à ce que les montants des enveloppes de rémunération variable n'entraient pas la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs en matière de fonds propres ;
  - **et d'éléments qualitatifs** tels que les pratiques de marché, les conditions d'exercice de l'activité et la gestion des risques, avec un processus d'appréciation indépendante mené par les Directions des risques et de la conformité essentiellement pour les métiers de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et de Banque de Détail et Services Financiers Internationaux.
- > **Des allocations individuelles tenant compte d'une évaluation annuelle portant sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs connus du collaborateur**, avec en complément une évaluation conduite par les Directions des risques et de la conformité sur la gestion des risques et le respect des règles de conformité.<sup>1</sup>
- > **Une structure de rémunération variable conforme à la réglementation et intégrant notamment :**
  - une part non-acquise soumise à conditions de présence, de performance, de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité, acquise sur trois ans par tiers, avec un taux de **différé de 40% minimum et pouvant aller jusqu'à 70% pour les rémunérations variables les plus élevées** ;
  - une attribution pour **au moins 50% sous forme d'actions ou d'équivalents actions Société Générale** (50% de la part acquise et deux-tiers de la part non acquise).

Ainsi, la part de **la rémunération variable versée immédiatement en numéraire est au maximum de 30% et peut même être limitée à 15% pour les rémunérations variables les plus élevées**. Les instruments indexés sur le cours de l'action font, en outre, l'objet d'une période d'indisponibilité de six mois minimum.

Depuis l'exercice 2014, le dispositif de rémunération variable du Comité exécutif et du Comité de direction du Groupe est plus contraint que celui appliqué aux autres collaborateurs régulés, en ligne avec le schéma appliqué aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs (cf. ci-dessous). La part non-acquise de leur rémunération variable est ainsi différée sur cinq ans, avec une part reportée sur trois ans par tiers tel que mentionné ci-dessus et une part sous forme d'intéressement à long terme acquis à l'issue d'une période de cinq ans, attribué en actions ou équivalents actions Société Générale et soumis à des conditions alignées sur la performance relative de l'action Société Générale.

° En conformité avec la réglementation, **l'Assemblée générale des actionnaires de Société Générale qui s'est réunie le 20 mai 2014 a autorisé un relèvement du plafond de rémunération variable à deux fois la rémunération fixe pour l'ensemble des régulés du Groupe**. Cette décision restera en vigueur tant que l'Assemblée générale ne l'aura pas remise en cause.

° **L'enveloppe de rémunération variable de la population régulée au titre de 2015 s'établit à 244 M€ et sa rémunération globale fixe et variable à 490 M€**. Le niveau de rémunération moyen qui en résulte est en retrait par rapport à celui de 2014 de -12% en variable<sup>2</sup> et de -6% en global fixe et variable<sup>2</sup> à cours de change constant:

---

1 : Toute référence dans ce rapport à la conformité intègre la notion de risque de réputation.

2 : Hors indemnités de départ

<b>2015</b>	<b>Total Groupe</b>
<b>Population régulée</b>	676
<b>Rémunération totale (en M€)</b>	490,1
dont Rémunération fixe (en M€)	246,0
dont Rémunération variable (en M€)	244,1
% en instruments	57%
% en différé	49%
ratio moyen variable / fixe	102%

*Données hors dirigeants mandataires sociaux*

## PREAMBULE

Le présent document a été établi en application des articles L511-71 à L511-88 du Code Monétaire et Financier introduits par l'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle des rémunérations des personnels exerçant des activités susceptibles d'avoir une incidence significative sur le profil de risque des établissements de crédit et entreprises d'investissement. L'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014 (complétée par le Décret n°2014-1315 et l'Arrêté relatif au contrôle interne, tous deux du 3 novembre 2014) a transposé, en droit français, les dispositions sur les rémunérations de la Directive européenne 2013/36/UE du 26 juin 2013 dite CRD IV.

## PARTIE 1. LA GOUVERNANCE DU GROUPE EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

**La politique de rémunération du Groupe est examinée chaque année. Elle est définie par la Direction générale, sur proposition de la Direction des ressources humaines du Groupe. Le Conseil d'administration valide cette politique, sur avis du Comité des rémunérations.**

La politique de rémunération du Groupe, notamment en ce qui concerne les catégories de personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe (ci-après « population régulée »), s'applique à Société Générale ainsi qu'aux entités qu'elle contrôle, en France et dans le monde entier. La politique appliquée à la population régulée est adaptée hors de France pour se conformer aux réglementations locales. Ce sont les règles Groupe qui prévalent, excepté lorsque les règles locales sont plus contraignantes.

La définition de cette politique intègre des analyses du contexte de marché et des enquêtes de rémunération réalisées par des consultants externes (Aon-Hewitt/Mac Lagan, Towers Watson et Mercer, Pricewaterhouse Coopers), notamment pour les catégories de salariés appartenant à la population régulée.

### 1.1 La composition et le rôle du Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations est composé au 31 décembre 2015 de quatre membres, dont trois administrateurs indépendants. Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, a par ailleurs assisté à toutes les réunions du Comité des rémunérations à compter de sa nomination.

Les administrateurs, membres de ce comité, sont :

Jean-Bernard LEVY, Président-Directeur général d'EDF : administrateur indépendant, Président du Comité des rémunérations, membre du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

Gérard MESTRALLET, Président-Directeur général d'ENGIE : administrateur indépendant, Président du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise, membre du Comité des rémunérations.

Michel CICUREL, Président de Michel Cicurel Conseil : administrateur indépendant, membre du Comité des rémunérations et du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

France HOUSSAYE, Animatrice de la prescription et des partenariats à l'agence de Rouen : administrateur élu par les salariés, membre du Comité des rémunérations.

Les principales missions du Comité des rémunérations sont décrites au chapitre 3 sur le gouvernement d'entreprise du Document de Référence 2016.

Le Comité des rémunérations rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. Il exerce ces mêmes missions pour les sociétés du Groupe surveillées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ci-après « ACPR ») sur une base consolidée ou sous-consolidée.

Plus spécifiquement au cours de l'exercice de revue des rémunérations qui couvre la période 2015-2016, le Comité des rémunérations s'est réuni à sept reprises. Lors de ces réunions, le Comité des rémunérations a préparé les décisions du Conseil sur les principaux thèmes suivants :

Dirigeants mandataires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut et rémunération des dirigeants mandataires sociaux</li> <li>- Evaluation des performances qualitatives et quantitatives au titre de 2015 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et délibération avec les autres administrateurs du Groupe</li> <li>- Examen des objectifs annuels relatifs à l'exercice 2016 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs proposés au Conseil</li> </ul>	<p>Avril 2015            Décembre 2015            Janvier 2016            Février 2016            Mars 2016</p>
Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de la conformité à la réglementation des politiques de rémunération du Groupe, en particulier celles concernant la population régulée (structure et modalités de paiement)</li> <li>- Revue des évolutions réglementaires sur les rémunérations et des attentes des régulateurs</li> </ul>	<p>Avril 2015            Juillet 2015            Décembre 2015            Janvier 2016            Février 2016</p>
Politique de rémunération du Groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de l'alignement de la politique de rémunération sur la politique de maîtrise des risques de l'entreprise et les objectifs en matière de fonds propres</li> <li>- Revue de la prise en compte des risques et de la conformité dans la politique de rémunération variable</li> <li>- Proposition au Conseil d'attribution de plans d'actions de performance</li> <li>- Suivi de l'atteinte des conditions de performance applicables aux rémunérations différées et intéressement à long terme du Groupe</li> </ul>	<p>Octobre 2015            Décembre 2015            Février 2016            Mars 2016</p>

Le Comité des rémunérations a tout particulièrement veillé au cours du dernier exercice à ce que la politique de rémunération prenne bien en compte les risques générés par les activités et le respect par les personnels des politiques de maîtrise des risques et des normes professionnelles et a consulté le Comité des risques à ce sujet.

## 1.2 Les règles de gouvernance interne des rémunérations au sein du Groupe

Le processus annuel de révision des situations individuelles (rémunération fixe plus, le cas échéant, rémunération variable et/ou actions de performance) est coordonné par la Direction des ressources humaines du Groupe suivant différentes étapes de validation au niveau des filiales/métiers, des Piliers et Directions centrales, de la Direction des ressources humaines du Groupe, de la Direction générale et enfin du Conseil d'administration sur avis du Comité des rémunérations. La validation finale porte sur la politique et les budgets pour l'ensemble du Groupe et sur les allocations individuelles pour les postes clefs et les plus hautes rémunérations, la Direction des ressources humaines du Groupe assurant la cohérence et la documentation du processus global. Les obligations légales et réglementaires en vigueur dans les entités en France et hors de France sont prises en compte dans ce processus.

La Direction générale a par ailleurs défini, en dehors du processus annuel de révision des situations individuelles, un système de délégation et de pilotage des rémunérations qui s'applique à l'ensemble du Groupe. Au-delà de certains seuils et dans certaines conditions, les décisions relatives à la rémunération, qui peuvent intervenir dans les différents cas de gestion des ressources humaines (recrutement, mobilité fonctionnelle et/ou géographique, promotion, départ,...) sont soumises à la validation de la Direction des ressources humaines du Groupe ou de la Direction générale. Ces règles de délégation sont diffusées au sein des Piliers et des Directions centrales qui les déclinent ensuite à leur niveau.

### 1.3 Le rôle des fonctions de contrôle

En conformité avec les règles concernant les politiques et pratiques des banques en matière de rémunération issues de la Directive européenne CRD IV et transposées en droit français via notamment l'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, **les fonctions de contrôle, dont notamment la Direction des risques, la Direction de la conformité et la Direction financière, sont impliquées dans le processus de revue des rémunérations variables du Groupe et plus spécifiquement de la population régulée CRD IV.**

Les fonctions de contrôle interviennent en particulier aux étapes clefs suivantes :

- > La Direction des ressources humaines du Groupe travaille à l'identification de la population régulée, tant au niveau du périmètre des activités visées que des postes ciblés, en lien avec la Direction des risques et la Direction de la conformité (cf. 2.2) ;
- > La Direction financière valide les modalités de détermination des enveloppes de rémunération variable, notamment pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, en veillant à la prise en compte des différents risques et en s'assurant en outre que le montant total des rémunérations variables n'est pas susceptible d'entraver la capacité du Groupe à renforcer ses fonds propres (cf. 2.3.1.1) ;
- > La Direction des risques et la Direction de la conformité apprécient la gestion des risques et de la conformité essentiellement par les métiers de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et par ceux de la Banque de Détail et Services Financiers Internationaux (cf. 2.3.1.1) et donnent leur avis sur la manière dont les salariés régulés prennent en compte ces aspects (cf. 2.3.1.2), avec un ajustement des enveloppes de variables et des allocations individuelles pour tenir compte de ces notations ;
- > La Direction financière participe au processus de détermination des schémas de rémunération variable différée (structure, conditions de performance et clauses de malus) (cf. 2.3.2 et 2.3.3).

L'indépendance de ces fonctions de contrôle est garantie par un rattachement hiérarchique direct à la Direction générale du Groupe. En outre, comme toutes les fonctions support du Groupe, ces fonctions sont rétribuées sur des enveloppes de rémunération variable déterminées sur les résultats du Groupe, indépendamment des résultats des activités qu'elles contrôlent. La répartition de l'enveloppe tient compte de la réalisation d'objectifs propres à leurs fonctions.

**Ce pilotage permet d'assurer l'indépendance et l'objectivité des décisions prises en matière de rémunération. Le processus fait enfin l'objet d'une revue a posteriori par la Direction du contrôle périodique.**

## PARTIE 2. LES POLITIQUES ET PRINCIPES DU GROUPE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

**La politique de rémunération du Groupe vise à faire de la rémunération un levier efficace d'attraction et de fidélisation des salariés contribuant à la performance sur le long terme de l'entreprise tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et du respect de la conformité par les collaborateurs.**

Cette politique s'appuie sur des principes communs pour le Groupe, puis elle est déclinée en fonction des métiers et des zones géographiques dans lesquels le Groupe intervient, en tenant compte des pratiques de marché.

La rémunération comprend une rémunération fixe qui rétribue la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante au travers de la maîtrise des compétences requises, et, le cas échéant, une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe.

Les salariés, dont la rémunération variable ne dépasse pas un certain montant, peuvent bénéficier en complément d'un intéressement à long terme attribué sous forme d'actions de performance. Les enveloppes correspondantes sont essentiellement dédiées aux collaborateurs identifiés comme talents stratégiques, aux ressources clefs et aux plus performants.

**La politique de rémunération du Groupe est déterminée de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les salariés et les clients.** Les principes et règles de gouvernance régissant la rémunération figurent dans la documentation normative du Groupe relative à la politique de gestion des conflits d'intérêts.

### 2.1 La conformité de la politique de rémunération Groupe avec les exigences réglementaires

Dans le cadre de la définition de sa politique de rémunération, le Groupe Société Générale se doit de respecter l'ensemble des réglementations applicables, dont notamment :

- > La Directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 (ci-après « Directive CRD IV ») ;
- > La Directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2013-676, et la Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2016-312 du 17 mars 2016 (ci-après « Directives AIFMD et UCITS V ») ;
- > La Loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires (ci-après « Loi Bancaire Française ») ;
- > Le Règlement introduit par la Section 13 du Bank Holding Company Act, pour faire suite à la Section 619 du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (ci-après « Règle Volcker ») ;
- > La Directive 2004/39/EC du Parlement Européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2007-544 du 12 avril 2007 (ci-après « MIFID ») ;
- > La Directive 2009/138/EC du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2009 (ci-après « Solvency II ») transposée dans le Code des Assurances par l'Ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015.

**Les principales dispositions figurant dans ces réglementations en termes de rémunération sont les suivantes :**

- > La CRD IV, visant les établissements de crédit et les entreprises d'investissement pour leurs activités au niveau mondial, impose des conditions sur la structure de rémunération variable des collaborateurs considérés comme preneurs de risques à titre significatif (ci-après « population régulée CRD IV »), dont notamment un paiement du variable en partie différé et en partie sous forme d'instruments financiers indexés sur les intérêts à long terme de l'entreprise, ainsi qu'un plafonnement de la rémunération variable par rapport à la rémunération fixe ;
- > Les Directives AIFMD et UCITS V, applicables aux sociétés de gestion d'actifs pour leurs activités au niveau mondial, imposent des contraintes à la structure de rémunération variable des collaborateurs identifiés comme preneurs de risques à titre significatif (ci-après « collaborateurs régulés AIFMD et UCITS V »), dont principalement un règlement du variable pour partie différé et pour partie en instruments financiers reflétant la performance des fonds gérés ;
- > La Loi Bancaire Française, visant notamment les opérations de marché et de trésorerie au niveau mondial, impose au Groupe d'isoler certaines opérations de trading pour compte propre dans une filiale dédiée et demande à ce que les rémunérations de tous les opérateurs de marché soient fixées de façon cohérente avec les règles d'organisation et de fonctionnement interne des métiers et qu'elles n'encouragent pas la prise de risque sans lien avec les objectifs assignés ;
- > La Règle Volcker, applicable au périmètre mondial des opérateurs de marché, interdit certaines activités pour compte propre, et préconise l'application de schémas de rémunération qui n'encouragent pas à la pratique des activités interdites par la Règle, ni à la prise de risques excessive ou imprudente ;
- > MIFID, établie dans un objectif de protection des marchés et qui concerne les salariés fournissant des services d'investissement et services connexes aux clients au sein de l'UE/EEE, préconise la mise en place de systèmes de rémunération qui encouragent un comportement professionnel responsable vis-à-vis du client et permettent d'éviter les conflits d'intérêts ;
- > La Directive Solvency II, applicable aux compagnies d'assurance de l'UE/EEE, impose la mise en place d'une politique de rémunération conforme à la stratégie d'entreprise et de gestion des risques, comportant des mesures de prévention des conflits d'intérêts, promouvant une gestion saine et efficace des risques et n'encourageant pas la prise de risques au-delà du niveau toléré par l'entité. Elle prévoit un équilibre des composantes fixe et variable et un paiement différé d'une part importante du variable des salariés ayant un impact significatif sur le profil de risque de l'entité.

La politique de rémunération du groupe Société Générale intègre les différentes contraintes mentionnées ci-dessus de la manière suivante :

- > Ex ante, prise en compte des risques dans la détermination des enveloppes de variables et des attributions individuelles (cf. 2.3.1) :
    - o dans l'ensemble du Groupe, utilisation d'indicateurs quantitatifs financiers intégrant les risques mais aussi d'éléments qualitatifs pour la fixation des enveloppes et inclusion d'objectifs relatifs à la gestion des risques et de la conformité et à la prise en compte des intérêts et de la satisfaction des clients au niveau individuel ;
    - o en complément, au sein essentiellement de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et de la Banque de Détail et Services Financiers Internationaux, évaluation indépendante conduite annuellement par les Directions des risques et de la conformité sur la manière dont les risques et la conformité sont gérés pour les métiers/entités ayant un impact majeur sur le profil de risque du Groupe et pour les collaborateurs régulés CRD IV, AIFMD et UCITS V opérant dans ces métiers/entités.
- Par le biais de l'ensemble des mécanismes ci-dessus, absence de lien direct entre la performance commerciale et la rémunération variable.
- > Ex post, prise en compte des risques dans les schémas de rémunération variable différée (cf. 2.3.2 et 2.3.3) :
    - pour la population régulée CRD IV : variable différé à hauteur de 40% minimum sur trois à cinq ans prorata temporis à partir d'un certain seuil ; versement de 50% minimum du variable total sous forme d'instruments financiers ; part non-acquise soumise à conditions de présence, de performance financière, et de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité ;
    - pour les collaborateurs régulés AIFMD et UCITS V : contraintes similaires à celles imposées par la CRD IV en termes de taux et de durée du différé, de paiement en instruments financiers d'une partie du variable et de conditions d'acquisition pour la part non-acquise ;
    - au-delà de la population régulée par les Directives CRD IV, AIFMD et UCITS V, au sein de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et des Directions centrales : au-dessus d'un certain seuil, variable pour partie différé selon un taux progressif sur trois ans prorata temporis et sous forme d'instruments financiers ; part non-acquise soumise aux mêmes conditions d'acquisition que pour les collaborateurs régulés CRD IV.

## Les évaluations menées en interne et en externe démontrent une bonne conformité de la politique de rémunération du Groupe aux exigences réglementaires.

En interne, la politique de rémunération du Groupe est revue régulièrement, de manière indépendante par la Direction du contrôle périodique depuis 2010.

La dernière mission conduite en 2015 avait pour objectif d'étudier la politique de rémunération appliquée en 2014 sur la population régulée. La Direction du contrôle périodique a conclu que le risque de non-conformité de la politique de rémunération du Groupe était correctement couvert, tant sur la gouvernance du dispositif que sur le respect des règles quantitatives et qualitatives qui encadrent les rémunérations variables distribuées au titre de l'exercice 2014. Lors de cette mission, quatre nouvelles préconisations ont été émises, qui ont déjà toutes été mises en oeuvre. En particulier, les rémunérations de l'ensemble des salariés régulés issus de l'ancienne filiale de courtage Newedge, dont Société Générale a pris le contrôle exclusif courant 2014, sont depuis l'exercice 2015 en conformité totale avec la Directive CRD IV.

En outre, la politique de rémunération du Groupe fait régulièrement l'objet de revues de la part des autorités de contrôle (ACPR, BCE, EBA, Federal Reserve,...).

## 2.2 Le périmètre de population régulée CRD IV en 2015

En continuité avec les exercices précédents et en ligne avec la réglementation, le périmètre de population régulée couvre l'ensemble des personnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la banque, y compris les personnes exerçant une fonction de contrôle.

En 2014, la méthodologie de détermination de la population régulée du Groupe, revue pour tenir compte de la version définitive des standards techniques réglementaires de l'EBA inclus dans le Règlement (UE) 604/2014, avait conduit à identifier 550 personnes (hors dirigeants mandataires sociaux).

En 2015, la population régulée du Groupe a été mise à jour à partir de ces mêmes standards techniques réglementaires, intégrant :

- > Des critères qualitatifs liés à la fonction exercée et au niveau de responsabilité ;
- > Des critères d'impact sur les risques mesurés par des limites en risque de crédit et en risque de marché, à l'intérieur des seuils fixés par l'EBA ;
- > Un niveau de rémunération globale fixe et variable, y compris intéressement à long terme (LTI).

Sur ces bases, la population régulée du Groupe au titre de 2015 comprend :

- > **Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs** du Groupe - Frédéric Oudéa, Séverin Cabannes et Bernardo Sanchez Incera, soit 3 personnes ;
- > **Les membres du Conseil d'administration** du Groupe - 13 personnes ;
- > **L'ensemble du Comité exécutif et du Comité de direction** du Groupe, qui comprend les responsables des principaux métiers et filiales du Groupe, ainsi que les dirigeants des fonctions de contrôle et support du Groupe (risques ; conformité ; contrôle périodique ; finance ; juridique et fiscalité ; ressources humaines ; informatique) - 57 personnes ;
- > **Les principaux responsables de fonctions de contrôle et de support** au niveau du Groupe, qui ne sont pas membres des instances ci-dessus - 22 personnes ;
- > **Au sein des « unités opérationnelles importantes »<sup>3</sup>, les principaux responsables opérationnels** (membres de Comités exécutifs de métiers et filiales) **et les responsables des fonctions de contrôle**, qui ne sont pas déjà identifiés par les critères ci-dessus - 193 personnes ;
- > **Les personnes ayant des autorisations de crédit et/ou ayant la responsabilité de limites en risque de marché dépassant les seuils** de matérialité définis par l'EBA au niveau du Groupe et qui ne sont pas déjà identifiées par les critères ci-dessus - 104 personnes ;
- > **Les preneurs de risques dont la rémunération totale au titre de 2014 dépasse le seuil de 500 K€ fixé par l'EBA** et qui ne sont pas déjà identifiés par les critères ci-dessus, soit un nombre limité de profils en banque de financement et d'investissement disposant de compétences indispensables au développement de certaines activités du Groupe et quelques collaborateurs clefs ayant affiché lors du dernier exercice des performances exceptionnelles - 287 personnes.

---

3 : Les « unités opérationnelles importantes » telles que définies par les standards techniques réglementaires de l'EBA sont les activités du Groupe (filiales ; métiers), dont le capital interne est supérieur ou égal à 2% de celui du Groupe.

**In fine, la population régulée de 2015 totalise 679 personnes (dont 3 dirigeants mandataires sociaux exécutifs).**

La hausse du nombre de régulés entre 2014 et 2015 s'explique essentiellement par la décision du Groupe de renoncer à la possibilité d'exclure de la population régulée certains collaborateurs identifiés seulement par leur niveau de rémunération totale mais n'ayant pas d'impact significatif sur les risques. Le nouveau processus d'examen de ces exemptions mis en place par la Banque Centrale Européenne (BCE) fin 2015 a en effet conduit à un formalisme et un délai de validation incompatibles avec les contraintes opérationnelles du Groupe. L'augmentation du nombre de collaborateurs régulés est aussi liée, dans une moindre mesure, à la réorganisation de certains métiers de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs.

Ce périmètre a vocation à être revu chaque année en fonction de l'évolution de l'organisation et des rémunérations.

**Par ailleurs, 217 collaborateurs** (dont 33 déjà identifiés au niveau du Groupe) **ont été recensés comme régulés au sein de 7 filiales du Groupe** situées dans l'Espace Economique Européen, qui doivent appliquer la Directive CRD IV **sur base individuelle** dans la mesure où elles sont considérées comme des entités significatives dans les pays où elles opèrent :

- > 58 au Crédit du Nord en France ;
- > 15 chez Société Générale Bank and Trust (SGBT) au Luxembourg ;
- > 23 chez Société Générale Securities Services (SGSS) Spa en Italie ;
- > 7 chez SG Private Banking en Belgique ;
- > 72 à la Komerčni Banka (KB) en Tchéquie ;
- > 26 à la Banque Roumaine de Développement (BRD) en Roumanie ;
- > 16 chez Eurobank en Pologne<sup>4</sup>.

---

4 : La population régulée d'Eurobank a été identifiée en 2015 sur la base de critères internes, la CRD IV n'étant pas encore transposée dans le pays.

## 2.3 La politique de rémunération variable du Groupe au titre de 2015

L'attribution des éléments de rémunération variable n'est pas contractuelle, elle est fonction de la performance individuelle et collective, et tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs définis ex ante, intégrant l'ensemble des risques. Elle prend également en compte le contexte économique, social et concurrentiel. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

**De plus, pour plusieurs catégories de salariés** (population régulée CRD IV, AIFMD, UCITS V ; tous collaborateurs de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et des Directions centrales au-delà d'un certain seuil), **une partie significative de la rémunération variable est différée sur trois ans et soumise à des conditions de présence et de performance de la ligne métier et/ou de l'activité concernée.** Ainsi, lorsque les conditions de performance ne sont pas réunies, la part différée n'est que partiellement ou pas du tout versée. **En outre, toute prise de risque excessive ou tout comportement jugé inacceptable par la Direction générale peut entraîner une réduction ou le non versement de cette part différée.** Enfin, la rémunération variable ne peut représenter plus de deux fois la rémunération fixe pour la population régulée CRD IV.

### 2.3.1 Le lien entre rémunération variable et performance et l'alignement de la rémunération variable sur les risques au sein du Groupe (ex ante)

#### 2.3.1.1 La détermination des enveloppes de rémunération variable

**Les enveloppes de rémunération variable au sein de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont calculées sur ses principaux métiers, sur la base du profit net normalisé, intégrant l'ensemble des coûts et des risques associés aux activités** (liquidité ; contrepartie, marché, opérationnel ; juridique ; non-conformité ; capital - cf. détail dans le tableau ci-après).

Les enveloppes de rémunération variable sont ainsi fixées par métier, au niveau mondial, afin d'assurer une solidarité financière entre les différentes activités et prévenir les conflits d'intérêts.

Il est à noter qu'une partie des enveloppes de variables de chaque métier alimente une enveloppe transversale qui sert à financer les rémunérations variables des activités en phase de développement et des fonctions supports (opérations, informatique...).

La méthodologie relative à la prise en compte de ces éléments a été validée par la Direction financière puis par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des rémunérations. Elle respecte les obligations réglementaires en la matière.

**En Banque de Détail en France et en Banque de Détail et Services Financiers Internationaux, les enveloppes de variables sont établies en s'appuyant notamment sur l'évolution du résultat d'exploitation, qui inclut les différents coûts et risques inhérents aux métiers de ces Piliers.**

**Pour les Directions centrales, l'évolution des enveloppes de variables est en grande partie corrélée à celle du résultat d'exploitation du Groupe. Cela est notamment le cas pour les fonctions de contrôle qui sont toutes intégrées aux Directions centrales et dont les enveloppes de variables sont déterminées indépendamment des résultats des métiers dont elles valident les opérations.**

**Pour l'ensemble des Piliers et Directions centrales, le calibrage des enveloppes ainsi que son allocation aux métiers/entités est fonction des éléments quantitatifs précités mais également de plusieurs éléments qualitatifs, qui comprennent :**

- > Les pratiques de marché en termes de rémunération ;
- > Les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été générés ;
- > Les éléments qui ont pu influencer ponctuellement sur la performance des métiers ;
- > Le niveau de maturité de ces métiers.

**En outre, la Direction des risques et la Direction de la conformité apprécient de manière indépendante les métiers/entités ayant un impact majeur sur le profil de risque du Groupe, au sein essentiellement de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et de la Banque de Détail et Services Financiers Internationaux.** Chaque métier/entité est évalué par la Direction des risques dans sa manière de gérer les risques de contrepartie, les risques de marché et les risques opérationnels et par la Direction de la conformité dans la gestion du risque de non-conformité. L'appréciation ainsi portée par les experts risques et conformité sur la gestion collective des risques a un effet pondérateur dans la distribution des enveloppes de variables entre les métiers/entités.

Pour les cadres dirigeants du Groupe (dirigeants mandataires sociaux exécutifs, Comité exécutif et Comité de

direction du Groupe), les rémunérations variables ne sont pas fonction d'une enveloppe collective mais sont déterminées individuellement en fonction des résultats du Groupe, des résultats de l'activité supervisée, du niveau de réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs spécifiques et des pratiques de marché déterminées par des enquêtes de rémunération.

Par ailleurs, la Direction financière intègre l'enveloppe globale de rémunération variable envisagée au niveau du Groupe dans les projections budgétaires qui servent de base aux prévisions des ratios réglementaires de capital. A ce titre, la rémunération variable est prise en considération parmi d'autres facteurs dans la gestion prévisionnelle des fonds propres et son adéquation avec les objectifs que se fixe la banque en la matière. **La Direction générale se réserve la possibilité à sa discrétion de re-calibrer les enveloppes de rémunération variable si elles entravent la capacité de l'entreprise à atteindre un niveau de fonds propres suffisant pour respecter les ratios prudentiels cibles.**

### 2.3.1.2 Les allocations individuelles

**Les allocations individuelles des parts variables prennent en compte, pour l'ensemble du Groupe, une évaluation individuelle annuelle portant sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.**

Il n'existe donc pas de lien direct et automatique entre le niveau des résultats commerciaux et financiers d'un salarié et son niveau de rémunération variable, dans la mesure où un salarié est évalué sur ses résultats, ceux de son activité et la manière dont ceux-ci ont été atteints.

Les objectifs respectent la méthode SMART (objectif Spécifique, Mesurable, Accessible, Réaliste et déterminé dans le Temps), ce qui induit des objectifs précisément identifiés et observables au travers d'indicateurs connus du collaborateur.

Les objectifs qualitatifs sont individualisés, liés à l'activité professionnelle et au niveau hiérarchique du poste. Ces objectifs incluent la qualité de la gestion des risques et les moyens et comportements mis en œuvre pour atteindre les résultats tels que la coopération, le travail en équipe, la gestion des hommes et la prise en compte des intérêts et de la satisfaction des clients. Ils sont recensés dans un référentiel commun à l'ensemble du Groupe.

**Outre l'évaluation individuelle menée par la ligne managériale, la Direction des risques et la Direction de la conformité évaluent de façon indépendante les salariés régulés CRD IV, AIFMD et UCITS V** issus essentiellement de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et de la Banque de Détail et Services Financiers Internationaux. Elles revoient notamment :

- > Le sens du risque, l'expertise technique et la maîtrise des risques, ainsi que le respect des politiques et procédures relatives aux risques ;
- > Le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de conformité, ainsi que la transparence vis-à-vis des clients sur les produits et les risques qui leurs sont associés ;
- > La qualité des échanges entre les collaborateurs concernés et les Directions des risques et de la conformité (transparence, pro-activité, réponses précises,...).

Depuis 2015, la Direction des risques et la Direction de la conformité vérifient, dans le cadre du même processus, que les collaborateurs responsables de desks Volcker, agissant dans le cadre des exemptions de tenue de marché, de couverture/atténuation des risques et de prise ferme (dont certains sont également régulés au titre de la CRD IV), ont agi dans le respect du mandat de marché qui leur a été confié et qu'ils n'ont pas été à l'origine d'incidents majeurs relatifs à la prise de risques.

Enfin, la Direction des risques et la Direction de la conformité ont la capacité d'étendre le périmètre des collaborateurs évalués, au-delà des collaborateurs régulés CRD IV, AIFMD et UCITS V et des responsables de desks Volcker, si elles le jugent pertinent.

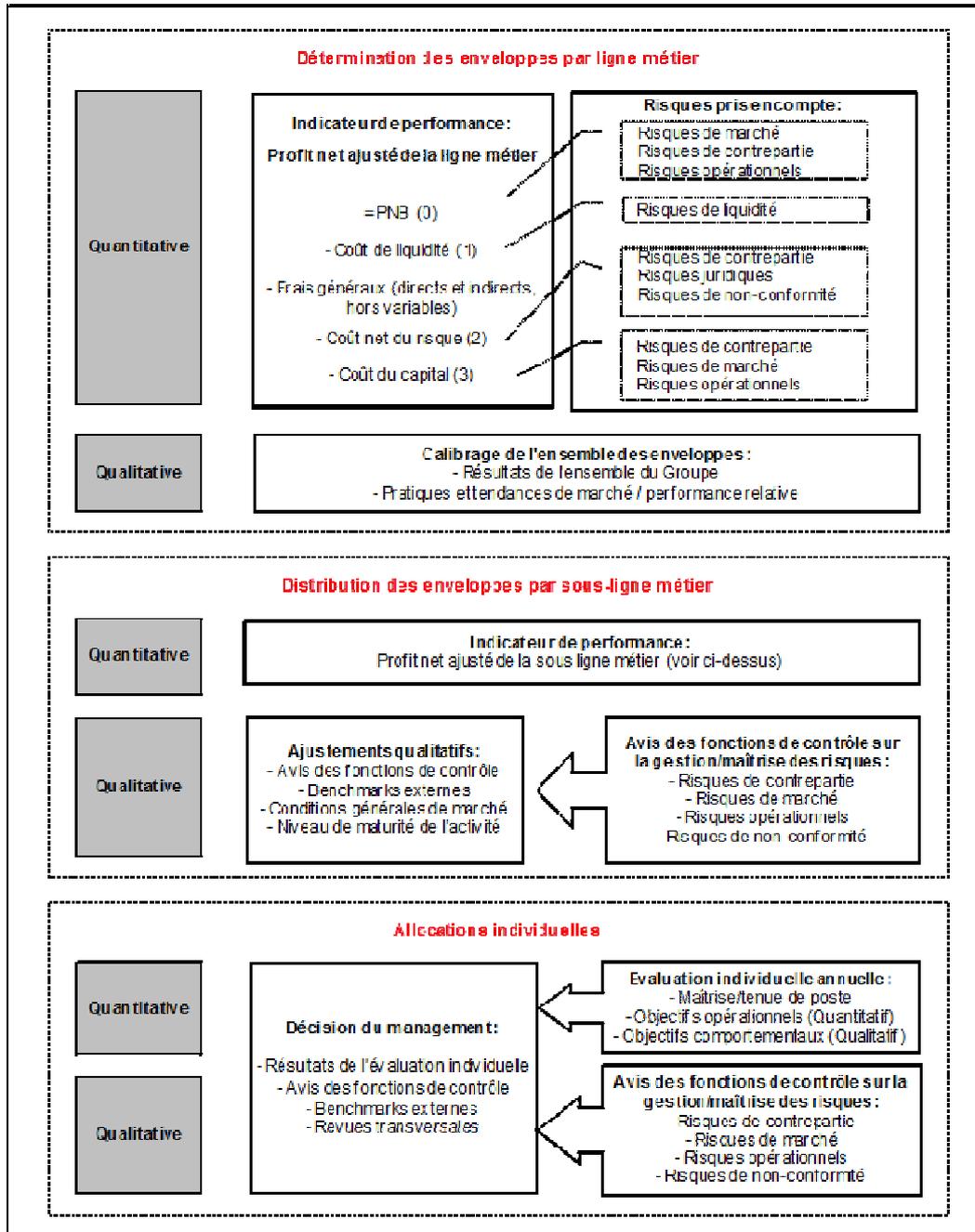
Les Directions des Piliers, la Direction générale et la Direction des ressources humaines du Groupe tiennent compte des conclusions de la Direction des risques et de la Direction de la conformité pour valider les enveloppes globales de rémunération variable et leur répartition au niveau individuel. Les rémunérations variables individuelles sont ajustées à la baisse en cas de notation négative de la Direction des risques et/ou de la Direction de la conformité.

L'ensemble du processus est documenté par la Direction des ressources humaines du Groupe et ses conclusions sont soumises à l'approbation du Comité des rémunérations. Les salariés concernés sont informés que leur poste est régulé et disposent d'objectifs spécifiques en matière de gestion des risques et de respect de la conformité.

En complément de tous les éléments ci-dessus, le contexte de marché est pris en compte par le biais de la

participation à des enquêtes de rémunération (réalisées par activité et par place géographique), qui donnent un éclairage sur les niveaux de rémunération pratiqués par les principaux concurrents.  
Enfin des revues transversales sont réalisées par groupes de postes/métiers comparables, afin d'assurer la cohérence et l'objectivité des niveaux de rémunération entre les différentes activités du Groupe et faciliter les mobilités.

**Prise en compte de la performance et des risques ex ante  
au sein de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**



- (0) : \* Les risques et pertes de marché sont inclus au niveau du PNB, par le biais des résultats de trading.  
 \* Les risques de contrepartie liés aux opérations de marché sont aussi pris en compte dans le PNB via le Credit Value Adjustment (CVA) et le Debt / Asset Adjustment (DVA)  
 \* Les risques et pertes opérationnelles sont par ailleurs également intégrés au niveau du PNB.
- (1) : Le coût de liquidité est pris en compte : \* Pour les activités de financement, au travers de la marge nette  
 \* Pour les instruments de marché dérivés, via la Funding Value Adjustment (FVA)  
 Dans les deux cas, il est tenu compte du coût de refinancement du Groupe aux conditions de marché. Un coût additionnel est également intégré pour couvrir les besoins en liquidité sur un mois en situation de stress réglementaire ( 'buffer' ).
- (2) : Le coût net du risque intègre les risques de contrepartie de la manière suivante :  
 \* Pour les activités de financement : pertes attendues à 1 an sur le portefeuille + 10% des provisions comptables pour risque de l'année considérée  
 \* Pour la banque privée, la gestion d'actifs et les services aux investisseurs : provisions comptables de l'année considérée sont également comptabilisées dans le coût net du risque les provisions pour risques juridiques et risques de non-conformité.
- (3) : Le coût du capital correspond au taux de rentabilité des capitaux investis, appliqué aux fonds propres normalisés calculés en 30/03 (coût [(10% \* Moyenne des Risk Weighted Assets/RWA) + Fonds propres complémentaires]). Les RWA prennent en compte les risques de contrepartie, de marché et opérationnels.

## 2.3.2 La structure de la rémunération variable

### 2.3.2.1 La population régulée CRD IV

**La structure de la rémunération variable attribuée à la population régulée CRD IV au titre de 2015 intègre, en conformité avec la réglementation, dès lors que le variable dépasse 100 K€ :**

- > **Une part non-acquise** soumise à conditions de présence, de performance, de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité, **acquise sur trois ans par tiers, avec un taux de différé de 40% minimum et pouvant aller jusqu'à 70% pour les rémunérations variables les plus élevées ;**
- > **Une attribution de plus de 50% en actions ou équivalents actions Société Générale<sup>5</sup>**, soit 50% de la part acquise et deux-tiers de la part non-acquise.

**Ainsi, la part versée immédiatement en numéraire ne dépasse pas 30%. Elle peut même être limitée à 15% pour les rémunérations variables les plus élevées.**

Plus précisément, le schéma de rémunération variable de la population régulée CRD IV est structuré de la manière suivante (cf. schéma ci-après) :

- > Une part acquise et non différée en numéraire versée en mars de l'année suivant l'exercice ;
- > Une part acquise et différée sous forme d'équivalents actions, le montant final versé au collaborateur étant indexé sur la valeur de l'action Société Générale à la fin de la période d'indisponibilité ;
- > Une part non acquise et différée en numéraire (sans indexation sur le cours de l'action) sur une échéance, dont le versement in fine est subordonné à la présence du salarié et aux conditions de performance et d'ajustement aux risques décrites ci-après en 2.3.4 ;
- > Une part non acquise et différée en actions ou équivalents actions sur deux échéances<sup>4</sup>, dont l'acquisition est également soumise à la présence du salarié et aux conditions décrites ci-après en 2.3.4 et dont la valeur *in fine* est fonction du cours de l'action Société Générale à la fin de la période d'indisponibilité.

La période d'indisponibilité est de six mois minimum pour les instruments indexés sur la valeur de l'action Société Générale.

Les paiements correspondant à chaque échéance d'actions ou équivalents actions effectués à l'issue de la période d'indisponibilité sont complétés de la valeur du dividende versé pendant la période d'indisponibilité, le cas échéant.

Tous les salariés bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir à des stratégies de couverture ou d'assurance, tant durant la période d'acquisition que pendant la période d'indisponibilité.

**Sur le modèle de la politique appliquée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs, le dispositif de rémunération variable du Comité exécutif et du Comité de direction du Groupe, dont tous les membres sont régulés CRD IV, est plus contraint.** La part non-acquise de leur rémunération variable est différée sur cinq ans<sup>6</sup>, dont une part différée sur trois ans par tiers tel que mentionné ci-dessus et une part sous forme d'intéressement à long terme acquis à l'issue d'une période de cinq ans, attribué en actions ou équivalents actions<sup>5</sup> et soumis à des conditions alignées sur la performance relative de l'action Société Générale.

### 2.3.2.2 La population régulée AIFMD et UCITS V

**Les collaborateurs des activités de gestion d'actifs, régulés par les Directives AIFMD et UCITS V, sont soumis à un schéma de rémunération variable équivalent à celui décrit ci-dessus pour la population régulée CRD IV, les instruments utilisés étant toutefois, en conformité avec les réglementations AIFMD et UCITS**

---

5 : Dans le cadre du nouveau dispositif introduit à l'été 2015 sur les actions de performance par la Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite "Loi Macron"), les échéances de la part non-acquise de la rémunération variable payées en instruments actions devraient être attribuées, pour les résidents fiscaux français, en actions Société Générale, en lieu et place des équivalents actions précédemment alloués. Ce changement d'instruments demeure soumis à la validation des actionnaires de Société Générale lors de la prochaine Assemblée générale prévue le 18 mai 2016.

6 : A l'exception de quelques membres de ces comités localisés dans certaines implantations géographiques qui doivent appliquer des contraintes conformes à la réglementation locale.

V, indexés sur un panier de fonds gérés au lieu d'être liés au cours de l'action Société Générale.

### **2.3.2.3 Les autres populations concernées par un paiement pour partie différé de leur rémunération variable**

**Au-delà de la population régulée par les Directives CRD IV, AIFMD et UCITS V, la rémunération variable des salariés de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et des Directions centrales est également soumise, lorsqu'elle dépasse 100 K€, à un paiement différé selon un taux progressif sur trois ans prorata temporis, avec une première échéance en numéraire et les deux suivantes en actions ou équivalents actions<sup>5</sup>. Les conditions d'acquisition de la part non-acquise sont les mêmes que pour la population régulée CRD IV.**

Pour mémoire, le Groupe n'attribue plus d'options sur actions depuis 2011.

**Structure de la rémunération variable au titre de 2015 (hors dirigeants mandataires sociaux exécutifs)**

		Rémunération variable					
		Paiement/àtribution définitive différée dans le temps					
Catégories de salariés	Rémunération fixe	Part Acquise		Part Non Acquise			
Comité exécutif du Groupe	Salaire fixe	Numéraire	Equivalents actions (1)	Numéraire différé	Numéraire différé	Actions ou Equivalents actions (1) (2)	Actions ou Equivalents actions (1) (2)
		50% immédiat	50% différé	20% part différée	20% part différée	20% part différée	40% part différée
Date de disponibilité / paiement		Mars 2016	Octobre 2016*	Mars 2017*	Mars 2018*	Octobre 2018*	Octobre 2019*
		40% à 70% de la rémunération variable					
Comité de direction du Groupe	Salaire fixe	Numéraire	Equivalents actions (1)	Numéraire différé	Numéraire différé	Actions ou Equivalents actions (1) (2)	Actions ou Equivalents actions (1) (2)
		50% immédiat	50% différé	25% part différée	25% part différée	25% part différée	25% part différée
Date de disponibilité / paiement		Mars 2016	Octobre 2016*	Mars 2017*	Mars 2018*	Octobre 2018*	Octobre 2019*
		40% à 70% de la rémunération variable					
Salariés régulés CRD IV (rémunération variable > à 100K€)	Salaire fixe	Numéraire	Equivalents actions (1)	Numéraire différé	Actions ou Equivalents actions (1) (2)	Actions ou Equivalents actions (1) (2)	
		50% immédiat	50% différé	33% part différée	33% part différée	33% part différée	
Date de disponibilité / paiement		Mars 2016	Octobre 2016*	Mars 2017*	Octobre 2018*	Octobre 2018*	
		40% à 70% de la rémunération variable					
Salariés régulés AIFMD/UCITS V (rémunération variable > à 100K€)	Salaire fixe	Numéraire	Instrument Indexé sur la performance d'un panier de fonds (1)	Numéraire différé	Instrument Indexé sur la performance d'un panier de fonds (1)	Instrument Indexé sur la performance d'un panier de fonds (1)	
		50% immédiat	50% différé	33% part différée	33% part différée	33% part différée	
Date de disponibilité / paiement		Mars 2016	Octobre 2016*	Mars 2017*	Octobre 2018*	Octobre 2018*	
		40% à 70% de la rémunération variable					
Autres salariés soumis au schéma de différé Groupe (3) (rémunération variable > à 100K€)	Salaire fixe	Numéraire		Numéraire différé	Actions ou Equivalents actions (1) (2)	Actions ou Equivalents actions (1) (2)	
		100% immédiat		33% part différée	33% part différée	33% part différée	
Date de disponibilité / paiement		Mars 2016		Mars 2017*	Octobre 2018*	Octobre 2018*	
		% fonction du niveau de variable					

\* Date de disponibilité de paiement. (en) compris de la période de détention post-acquisition ; (en) ois) n'in) un pour les actions et équivalents actions.

(1) : Les échéances en instruments restent soumises à l'application potentielle du malus pendant la période de détention.

(2) : Actions pour les résidents fiscaux français sous réserve de validation en Assemblée Générale du 18 mai 2016 / Equivalents actions pour les non résidents fiscaux français.

(3) : Salariés de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et des Directions Centrales du Groupe.

### 2.3.3 Les conditions de performance et l'ajustement aux risques de la rémunération variable différée (ex post)

Pour toutes les populations dont la rémunération variable est pour partie différée, l'acquisition de la rémunération variable non-acquise est intégralement soumise à la double condition (i) de performance et (ii) de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité.

Les conditions de performance sont différenciées selon les pôles et les métiers. Si un minimum de performance n'est pas atteint chaque année, les rémunérations variables non-acquises sont partiellement ou intégralement perdues (principe de malus mentionné à l'article L 511-83 du Code Monétaire et Financier).

Les seuils de performance sont fixés par la Direction financière et sont validés par le Conseil d'administration.

Les conditions de performance sont différenciées par niveau de responsabilité avec une exigence croissante en fonction du niveau hiérarchique. Les dirigeants de la Société Générale sont soumis à des conditions de performance spécifiques, en ligne avec l'atteinte des objectifs du plan stratégique du Groupe.

Les conditions de performance s'appliquant aux rémunérations différées, par strate managériale, sont résumées dans le tableau ci-après :

Strate managériale	Acquisition mars 2017	Acquisition mars 2018	Acquisition mars 2019	Acquisition mars 2021
	Numéraire	Numéraire	Actions ou Equivalents actions avec indisponibilité	Actions ou Equivalents actions avec indisponibilité

Comité exécutif et Comité de direction du Groupe	Métiers	REX (*) du périmètre de supervision 2016	REX (*) du périmètre de supervision 2017	REX (*) du périmètre de supervision 2018	TSR (*) relatif annualisé entre 2015 et 2020
	Directions centrales	RNPG (*) 2016 + Core Tier One au 31/12/2016	RNPG (*) 2017 + Core Tier One au 31/12/2017	RNPG (*) 2018 + Core Tier One au 31/12/2018	

Strate managériale	Acquisition mars 2017	Acquisition mars 2018	Acquisition mars 2019	
	Numéraire	Actions ou Equivalents actions avec indisponibilité	Actions ou Equivalents actions avec indisponibilité	
Autres salariés avec un différé non acquis dont population régulée	GBIS (**)	REX (*) 2016	REX (*) 2017	REX (*) 2018
	Autres métiers et Directions centrales	RNPG (*) 2016	RNPG (*) 2017	RNPG (*) 2018

(\*) TSR : Total Shareholder Return / REX : Résultat d'Exploitation / RNPG : Résultat Net Part du Groupe

(\*\*) GBIS : Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

Note : Le panel de banques utilisé pour calculer le TSR inclut outre la Société Générale : Barclays, BBVA, BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit Suisse, Deutsche Bank, Intesa Sanpaolo, Nordea, Santander, UBS et Unicredit.

Par ailleurs, toute prise de risque excessive ou tout comportement jugé inacceptable par la Direction générale peut entraîner une réduction ou le non versement de ces rémunérations variables différées.

### 2.3.4 Le plafonnement de la rémunération variable par rapport à la rémunération fixe pour la population régulée CRD IV

La Directive CRD IV a introduit un plafonnement de la rémunération variable des personnes régulées au niveau de la rémunération fixe, avec la possibilité pour la composante variable de représenter jusqu'à deux fois la composante fixe, sous réserve de l'approbation des actionnaires.

En conformité avec la réglementation et plus spécifiquement avec l'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, qui a transposé cette Directive, **l'Assemblée générale des actionnaires de Société Générale qui s'est réunie le 20 mai 2014 a autorisé un relèvement du plafond de rémunération variable à deux fois la rémunération fixe pour l'ensemble de la population régulée CRD IV du Groupe.** Cette décision restera en vigueur tant que l'Assemblée générale ne l'aura pas remise en cause.

Chacune des personnes régulées vérifie le principe du plafonnement de la rémunération variable par rapport à la rémunération fixe. Pour les membres du Comité exécutif et du Comité de direction du Groupe, qui bénéficient d'un intéressement à long terme acquis au terme de cinq ans, attribué en actions ou équivalents actions Société Générale, la faculté offerte par l'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014 d'actualiser la partie de la rémunération variable attribuée en instruments et différée à au moins cinq ans dans le cadre du calcul du plafond de rémunération variable a été utilisée.

### 2.3.5 L'enveloppe de rémunération variable de la population régulée CRD IV au titre de 2015

**L'enveloppe de rémunération variable allouée à la population régulée CRD IV au titre de 2015 s'établit à 244 M€ et la rémunération globale fixe et variable attribuée à cette population à 490 M€.** Cette enveloppe conduit à un niveau moyen de rémunération en retrait par rapport à celui constaté sur la population régulée CRD IV de 2014 de -12% en variable<sup>7</sup> et de -6% en global fixe et variable<sup>7</sup> à cours de change constant, en lien avec l'élargissement de cette population à des niveaux de rémunération en moyenne moins élevés et avec la diminution des rémunérations variables allouées aux salariés régulés CRD IV de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, qui représentent l'essentiel du périmètre.

### 2.3.6 La politique en matière de rémunérations garanties

Pour tous les collaborateurs du Groupe, l'attribution d'une rémunération variable garantie dans le contexte de l'embauche est :

- > Strictement limitée à un an (conformément à la CRD IV) ;
- > Soumise aux modalités du plan de rémunération variable différée applicable sur l'exercice.

### 2.3.7 Les indemnités de départ

Les paiements discrétionnaires (i.e. paiements au-delà des indemnités légales ou conventionnelles dues selon les dispositions impératives du droit du travail), liés à la résiliation anticipée d'un contrat de travail ou d'un mandat, ne sont en aucun cas fixés contractuellement à l'avance (ex : interdiction des parachutes dorés). Ils sont déterminés au moment du départ du salarié, en tenant compte des performances du bénéficiaire, appréciées au regard des performances collectives de son activité d'appartenance et de celles de l'ensemble du Groupe.

---

7 : Hors indemnités de départ

### PARTIE 3. LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est conforme à la CRD IV et à sa transposition en droit français. Elle respecte également les recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Ainsi, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux est définie par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations (cf. 1.1. plus haut). La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux est détaillée au chapitre 3 sur le gouvernement d'entreprise du document de référence 2016.

## PARTIE 4. INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

### 4.1 Population régulée (personnes dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise) hors dirigeants mandataires sociaux exécutifs

#### A. Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (en M€)

	Total Groupe	Conseil d'administration	Comité Exécutif	Activités de marché	Financement et Conseil	GBIS - Autres	Banque de détail	Fonctions de contrôle et de support
<b>Population régulée</b>	676	13	10	321	181	32	39	80
<b>Rémunération totale</b>	490,1	1,1	11,9	249,9	151,7	20,0	20,3	35,1
dont Rémunération fixe	246,0	1,1 <sup>3</sup>	4,5	136,0	67,1	9,9	10,0	17,3
dont Rémunération variable <sup>1</sup>	244,1		7,4	113,9	84,6	10,1	10,3	17,8
<b>Rémunération variable<sup>1</sup></b>								
dont part acquise	126,2		3,0	58,0	43,9	5,2	5,7	10,4
dont part en numéraire	66,8		1,5	30,3	23,5	2,7	3,0	5,7
dont part en instruments <sup>2</sup>	59,4		1,5	27,7	20,4	2,5	2,7	4,7
dont part différée	117,9		4,4	55,9	40,7	4,9	4,6	7,4
dont part en numéraire	41,6		1,8	18,8	14,4	2,0	1,9	2,7
dont part en instruments	76,3		2,6	37,1	26,3	2,9	2,7	4,7

(1) Paiement réparti en quatre échéances entre mars 2016 et octobre 2021

(2) Restant soumis à une gestion appropriée des risques et au respect de la conformité pendant la période d'indisponibilité

(3) Ce montant inclut la rémunération perçue par M. Bini Smaghi avant sa nomination en qualité de Président du Conseil d'administration le 19 mai 2015. Elle comprend les jetons de présence ainsi que 120 000 € au titre de la convention réglementée de prestation de services signée le 31 juillet 2014. Le montant versé au titre de cette convention en 2014 était de 80 000 €.

#### B. Rémunérations variables différées

##### a. Synthèse des plans de variables annuels différés concernés par échéance et instrument (hors Comité exécutif et Comité de direction du Groupe)

Échéances	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Plan 2012</b>	50% Numéraire 50% Eq. Actions	Numéraire	Eq. Actions	Eq. Actions			
<b>Plan 2013</b>		50% Numéraire 50% Eq. Actions	Numéraire	Eq. Actions	Eq. Actions		
<b>Plan 2014</b>			50% Numéraire 50% Eq. Actions	Numéraire	Eq. Actions	Eq. Actions	
<b>Plan 2015</b>				50% Numéraire 50% Eq. Actions	Numéraire	Actions ou Eq. Actions	Actions ou Eq. Actions

Equivalents Actions Société Générale avec période d'indisponibilité de 6 mois minimum versés en numéraire à l'échéance

Actions de performance Société Générale avec une période d'acquisition d'au moins 2 ans suivie d'une période d'indisponibilité de 6 mois pour les résidents Français

b. Encours de rémunérations variables différées

Le montant des encours de rémunérations variables différées au titre des exercices antérieurs correspond cette année au montant de variable différé au titre des plans 2014, 2013, 2012, 2011 et 2009.

<b>Montants des rémunérations différées conditionnelles en M€<sup>(1)</sup></b>	
<b>Au titre de l'exercice 2015</b>	<b>Au titre des exercices antérieurs</b>
177,3 <sup>(2)</sup>	134,9

(1) Exprimé en valeur au moment de l'attribution

(2) Incluant les instruments acquis, soumis à une période d'indisponibilité de six mois, pendant laquelle la condition de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité s'applique.

La totalité des encours de rémunérations variables différées est exposée à d'éventuels ajustements explicites (conditions de performance et clause de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité) et/ou implicites (indexation sur le cours de l'action).

c. Rémunérations variables différées versées ou réduites du fait des résultats de l'exercice

<b>Année d'attribution</b>	<b>Montant des rémunérations différées acquises en M€ - Valeur d'attribution<sup>(1)</sup></b>	<b>Montant des réductions effectuées<sup>(2)</sup></b>	<b>Montant des rémunérations différées acquises en M€ - Valeur au moment de l'acquisition / du paiement<sup>(1) (3)</sup></b>
2014	82,1		73,9
2013	50,5		36,9
2012	54,6		70,1
2011	0,7	0,27	0,7
2009	0,1	0,05	0,05

(1) Incluant les instruments acquis, soumis à une période d'indisponibilité de six mois à un an, pendant laquelle la condition de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité s'applique.

(2) Les réductions effectuées correspondent à des ajustements explicites (conditions de performance non atteintes). Le solde des réductions provient d'ajustements implicites (évolution du cours de l'action).

(3) Valorisations effectuées au cours de l'action défini en mars 2016.

(4) 8.426 actions de performance attribuées dans le cadre du plan 2011 ont été radiées, pour cause de non atteinte des conditions de performance.

(5) 1.475 actions de performance attribuées dans le cadre du plan 2009 ont été radiées, pour cause de non atteinte des conditions de performance.

### C. Sommes versées au titre des embauches et des ruptures au cours de l'exercice

Montant des indemnités de rupture versées et nombre de bénéficiaires		Montant des sommes payées à l'embauche et nombre de bénéficiaires	
Sommes versées en M€ <sup>(1)</sup>	Nombre de bénéficiaires	Sommes versées en M€	Nombre de bénéficiaires
4,3	4	0	0

(1) Le montant d'indemnité de rupture le plus élevé versé individuellement au cours de 2015 est égal à 1,3 M€.

### D. Garanties d'indemnités de rupture

#### Garanties d'indemnités de rupture accordées au cours de l'exercice

Montant total	Nombre de bénéficiaires
0	0
<b>Garantie la plus élevée</b>	
0	

## 4.2. Dirigeants mandataires sociaux

Le périmètre des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2015 est constitué de MM. Bini Smaghi (à compter du 19 mai 2015), Oudéa, Cabannes et Sanchez Incera.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux a fait l'objet d'une communication spécifique suivant le Conseil d'Administration du 10 février 2016 qui a arrêté les rémunérations variables au titre de 2015.

### A. Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (en M€)

<b>Nombre de personnes concernées</b>	4
<b>Rémunération totale</b>	8,4
dont Rémunération fixe <sup>(1)</sup>	3,5
dont Rémunération variable <sup>(2)</sup>	4,9
<b>Rémunération variable</b>	
dont part acquise	1,2
dont part en numéraire	0,6
dont part en instruments	0,6
dont part différée	3,8
dont part en numéraire	0,6
dont part en instruments	3,2

Note :

(1) Ce montant inclut la rémunération perçue par M. Bini Smaghi en qualité de Président du Conseil d'administration depuis sa nomination le 19 mai 2015. La rémunération reçue avant le 19 mai 2015 en qualité d'administrateur est incluse dans le tableau 4.1.A.

(2) Ces montants incluent l'intéressement à long terme attribué en février 2016 au titre de 2015.

## B. Rémunérations variables différées

### a. Encours de rémunérations variables différées

Le montant des rémunérations différées au titre des exercices antérieurs correspond cette année au montant de variable différé au titre de 2014, 2013 et 2012.

Montants des rémunérations différées conditionnelles en M€ <sup>(1)</sup>	
Au titre de l'exercice 2015	Au titre des exercices antérieurs <sup>(2)</sup>
4,3	6,1

(1) Exprimé en valeur au moment de l'attribution

(2) Ces montants incluent les dispositifs d'intéressement à long terme attribués au titre des exercices 2012, 2013 et 2014.

### b. Rémunérations variables différées versées ou réduites du fait des résultats de l'exercice<sup>(1)</sup>

Ces informations sont fournies par année d'attribution.

Année d'attribution	Montant des rémunérations différées acquises en M€ - Valeur d'attribution	Montant des réductions effectuées	Montant des rémunérations différées acquises en M€ - Valeur au moment de l'acquisition/du paiement
2014	0,8	0	0,7
2013	0,5	0	0,4
2012	1,6	0,5 <sup>(2)</sup>	3,1

(1) Incluant les instruments acquis, soumis à une période de rétention de six mois à un an. Valorisations effectuées au cours de l'action défini en mars 2016.

(2) 14 612 actions attribuées dans le cadre de l'intéressement à long terme au titre de l'exercice 2012 ont été radiées du fait de l'application de la condition de performance.

## C. Sommes versées au titre des embauches et des ruptures au cours de l'exercice

Montant des indemnités de rupture versées et nombre de bénéficiaires		Montant des sommes payées à l'embauche et nombre de bénéficiaires	
Sommes versées en M€	> Nombre de bénéficiaires	Sommes versées en M€	> Nombre de bénéficiaires
0	0	0	0

## D. Garanties d'indemnités de rupture

Garanties d'indemnités de rupture accordées au cours de l'exercice

Montant total	Nombre de bénéficiaires
0	0
Garantie la plus élevée	
0	

### 4.3. Rémunérations globales supérieures ou égales à 1 M€

**Nombre de personnes régulées (y compris dirigeants mandataires sociaux) dont la rémunération globale au titre de 2015 est supérieure ou égale à 1 M€**

Tranche de rémunération, M€	Effectif
[1 - 1,5[	77
[1,5 - 2[	21
[2 - 2,5[	11
[2,5 - 3[	5
[3 - 3,5[	2
[3,5 - 4[	1
[4 - 4,5[	1
<b>Total</b>	<b>118</b>

Parmi les 118 personnes dont la rémunération globale est supérieure ou égale à 1 M€, 85 sont localisées hors de France et 33 en France.

## 3 - Chapitre 4 : Risques et adéquation des fonds propres

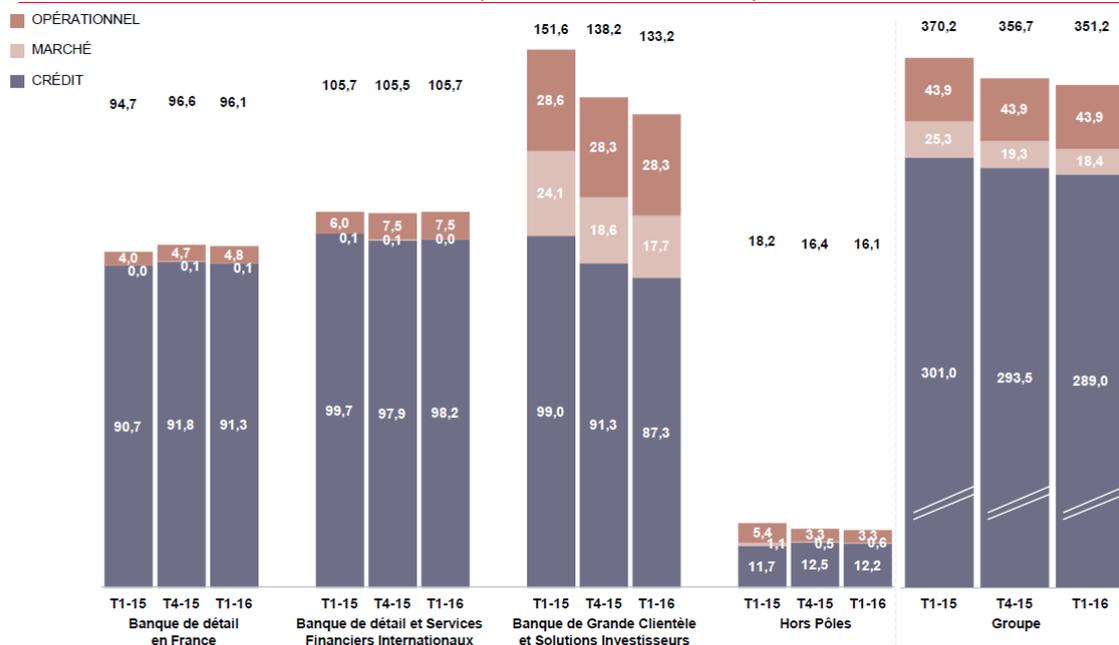
### 3.1 Ratios réglementaires

#### 3.1.1 Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 151 et 155 du Document de référence 2016

Au cours du premier trimestre 2016, Société Générale n'a pas émis d'émissions subordonnées mais a procédé au remboursement à première date de call de l'émission Additional Tier 1 mise en place en février 2009 pour un montant de 450 M USD et au remboursement à maturité de l'émission Tier 2 mise en place en février 2004 d'un montant de 114 M EUR.

#### 3.1.2 Extrait de la présentation du 4 mai 2016 : Résultats du premier trimestre 2016 (et annexes) – actualisation des pages 136 – 137 du Document de référence 2016

##### ENCOURS PONDÉRÉS\* DES RISQUES (CRR/CRD4, en Md EUR)



\* Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

## RATIOS PRUDENTIELS CRR/CRD4

En Md EUR	31/03/2016	31/12/2015
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>59,0</b>	<b>59,0</b>
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(8,8)	(9,6)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,4)	(0,4)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(2,2)	(1,8)
Ecart d'acquisition et incorporels	(6,0)	(6,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,5	2,5
Déductions et retraitements prudentiels	(5,1)	(5,0)
<b>Fonds propres Common Equity Tier 1</b>	<b>39,1</b>	<b>38,9</b>
Fonds propres additionnels de catégorie 1	8,9	9,2
<b>Fonds propres Tier 1</b>	<b>48,1</b>	<b>48,1</b>
Fonds propres de catégorie 2	9,6	10,0
<b>Fonds propres globaux (Tier 1 + Tier 2)</b>	<b>57,7</b>	<b>58,1</b>
<b>Encours pondérés</b>	<b>351</b>	<b>357</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>11,1%</b>	<b>10,9%</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>13,7%</b>	<b>13,5%</b>
<b>Ratio global</b>	<b>16,4%</b>	<b>16,3%</b>

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Voir note méthodologique n°5  
 \* Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI  
 \*\* Déductions sans phasage

Ratio conglomérat financier

>100% au 31.03.2016  
 >100% au 31.03.2015

## RATIO DE LEVIER CRR

### Ratio de levier CRR<sup>(1)</sup> non phasé

En Md EUR	31/03/2016	31/12/2015
<b>Fonds propres Tier 1</b>	<b>48,1</b>	<b>48,1</b>
Total Bilan prudentiel(2)	1 260	1 229
Ajustement au titre des expositions sur dérivés	(122)	(90)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	(25)	(25)
Hors bilan (engagements de financement et garanties)	90	90
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier one)	(10)	(10)
<b>Exposition Levier</b>	<b>1 193</b>	<b>1 195</b>
Ratio de levier CRR	4,0%	4,0%

(1) Pro forma sans phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué). Voir note méthodologique n°5

(2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)

\* Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

## 3.2 Couverture des encours douteux - actualisation de la page 137 du Document de référence 2016

### ENCOURS DOUTEUX BRUTS

En Md EUR	31/03/2015	31/12/2015	31/03/2016
Créances brutes*	444,4	458,7	464,7
Créances douteuses*	24,5	23,3	23,4
<b>Taux brut d'encours douteux*</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,0%</b>
Provisions spécifiques*	13,6	13,2	13,3
Provisions base portefeuille*	1,3	1,4	1,4
<b>Taux brut de couverture des encours douteux* (Provisions globales / Créances douteuses)</b>	<b>61%</b>	<b>63%</b>	<b>63%</b>
<b>Actifs gérés en extinction: encours brut</b>	<b>4,2</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Créances douteuses	2,4	1,3	1,3
<b>Taux brut d'encours douteux</b>	<b>58%</b>	<b>50%</b>	<b>48%</b>
Provisions spécifiques	2,1	1,2	1,1
<b>Taux brut de couverture des encours douteux</b>	<b>89%</b>	<b>87%</b>	<b>87%</b>
<b>Taux brut Groupe des encours douteux</b>	<b>6,0%</b>	<b>5,3%</b>	<b>5,3%</b>
<b>Taux brut Groupe de couverture des encours douteux</b>	<b>63%</b>	<b>64%</b>	<b>64%</b>

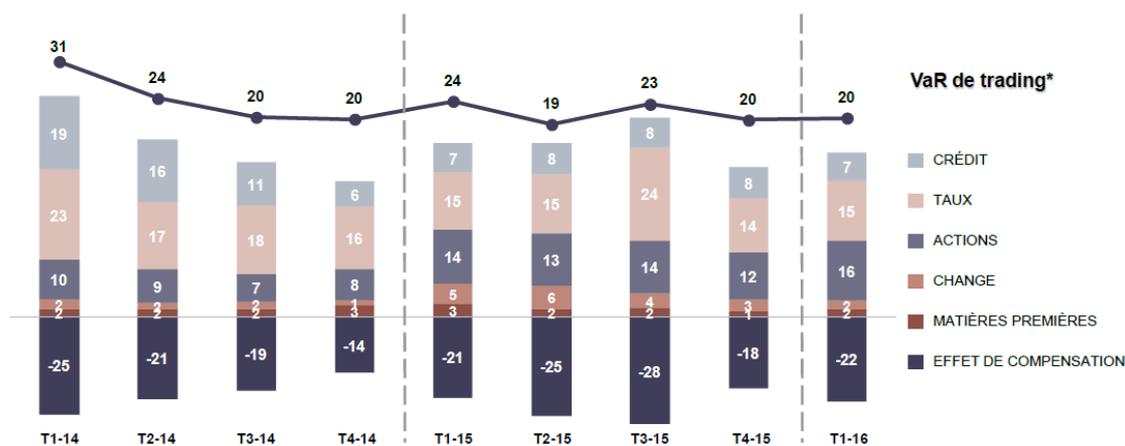
\* Hors actifs gérés en extinction. Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations simples et opérations de location financement et assimilés

### 3.3 Evolution de la VaR de trading - actualisation de la page 178 du Document de référence 2016

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros

#### ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING\* ET DE LA VAR STRESSEE

Moyenne trimestrielle de la VaR de trading\*, à 1 jour, 99% (en M EUR)



Depuis le 01/01/2008, le périmètre de la VaR de crédit exclut des positions de CDO hybrides maintenant traitées prudemment en banking book.

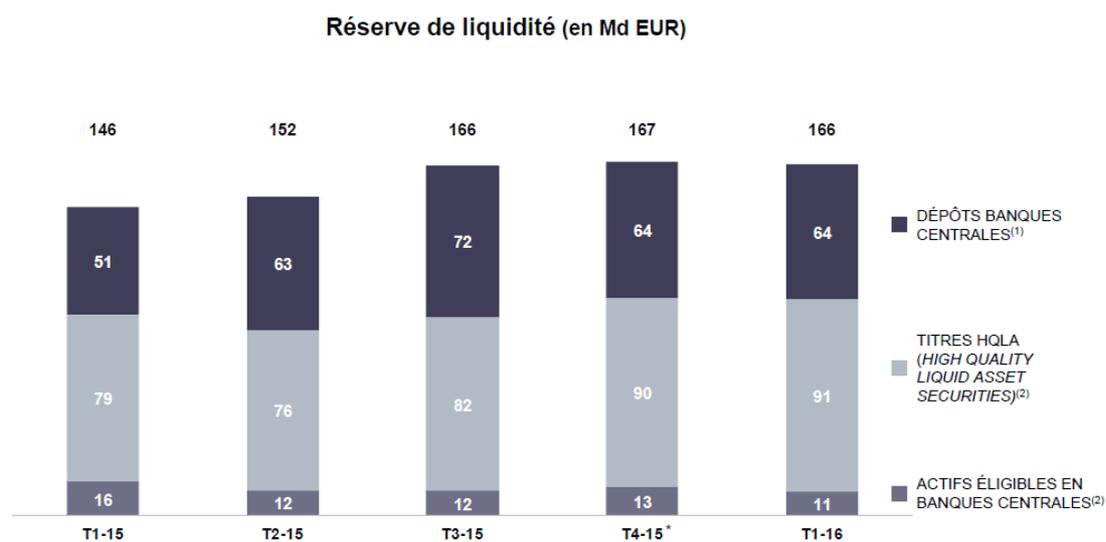
VaR stressée** à 1 jour, 99% en M EUR	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	T1-16
Minimum	45	34	27	36	44
Maximum	82	56	59	62	60
Moyenne	62	48	43	45	52

\* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables  
 \*\* VaR Stressée : Approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1-jour » et un intervalle de confiance à 99 %), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives

## 3.4 Risques de liquidité

### 3.4.1 Réserve de liquidité – actualisation de la page 195 du Document de référence 2016

#### RÉSERVE DE LIQUIDITÉ



- Liquidity Coverage Ratio à 139% en moyenne au T1-16

(1) Hors réserves obligatoires

(2) Disponibles, valorisés après décote

\* Données ajustées par rapport aux données publiées à fin 2015 – Titres HQLA anciennement à 92 Md EUR

### 3.5 Risques Juridiques (actualisation des pages 202 à 205 du Document de référence 2016)

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif.

- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières avaient été assignées dans deux actions de groupe devant la US District Court de Manhattan. Les actions ont été initiées par des acheteurs ou vendeurs de produits dérivés indexés sur l'Euroyen sur le Chicago Mercantile Exchange (« CME ») d'une part, et par des acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré d'autre part, qui soutiennent que la valeur desdits produits aurait été négociée à des niveaux artificiels à cause de manipulation des taux Yen LIBOR et Euroyen TIBOR. Le 8 octobre 2015, le Tribunal a rejeté la requête déposée par la Caisse de retraite des professeurs de Californie ("CalSTRS") qui visait à intervenir dans le cadre de l'action des demandeurs acheteurs de produits cotés. La Caisse a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'Appel fédérale du 2e circuit. Le 29 février 2016, les demandeurs acheteurs de produits cotés ont modifié une troisième fois leur assignation (« third amended complaint ») en ajoutant contre tous les défendeurs des demandes fondées sur le Commodities Exchange Act américain (« CEA ») sur une période plus longue. Les réponses à cette assignation et toute requête visant au rejet de cette demande additionnelle fondée sur le CEA doivent être déposées en mai 2016. Les demandes de rejet des actions initiées par les acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré ont été déposées.

Le 4 décembre 2013, la Commission européenne a rendu une décision dans le cadre de son enquête sur le taux EURIBOR, qui prévoit le paiement par Société Générale d'un montant de 445,9 millions d'euros au titre de faits survenus entre mars 2006 et mai 2008. Société Générale a déposé un recours devant le Tribunal de Luxembourg sur la méthode de détermination de la valeur des ventes ayant servi de base au calcul de l'amende. Le 6 avril 2016, Société Générale a obtenu de la Commission européenne une réduction d'amende de plus de 218 millions d'euros après avoir renoncé à son recours. La banque voit ainsi sa sanction passer de 445,9 millions d'euros à 227,72 millions d'euros, et recevra, en sus du remboursement du capital, des intérêts calculés par la Commission.

- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignées dans le cadre d'une action de groupe dans laquelle il leur est reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le CEA relativement à des opérations de change au comptant et de commerce de dérivés. L'action a été initiée par des personnes ou entités ayant conclu certaines transactions de gré à gré et échangé des instruments de change. L'affaire est pendante devant la US District Court de Manhattan. L'exception d'incompétence soulevée par Société Générale a été rejetée. Une demande de rejet au fond est toujours pendante. Société Générale et certaines filiales ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignées dans le cadre de deux actions de groupe au Canada (devant la Ontario Superior Court à Toronto et la Quebec Superior Court dans la ville de Québec) pour des demandes similaires.

## 4 - Chapitre 7 : Action, capital et éléments juridiques

### 4.1 Informations sur le capital

#### 4.1.1 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions pour tous

Dans le cadre du « Plan d'Attribution Gratuite d'Actions pour tous » décidé par le Conseil d'administration du 2 novembre 2010, 1 264 296 actions ont été définitivement acquises au titre de la seconde tranche du sous plan 2 et attribuées à 52 679 bénéficiaires le 31 mars 2016.

En conséquence, le capital a été porté à 1 009 380 011,25 euros, divisé en 807 504 009 actions.

#### 4.1.2 Autodétention et autocontrôle – actualisation des pages 459 et 460 du Document de référence 2016

Au 31 mars 2016, Société Générale détient 8 911 964 actions d'auto-détention (dont 625 000 actions détenues au titre du contrat de liquidité), représentant 1,10% du capital.

##### TABLEAU RÉCAPITULATIF AU 31.03.2016

Au 31.03.2016	Nombre de titres	Valeur nominale (en EUR)	Valeur comptable (en EUR)
Société Générale*	8 911 964	11 139 955	316 933 332
<b>Total</b>	<b>8 911 964</b>	<b>11 139 955</b>	<b>316 933 332</b>

\* Dont contrat de liquidité (625 000 titres).

### 4.2 Statuts

(mis à jour le 31 mars 2016)

L'article 4.1. CAPITAL SOCIAL est modifié comme suit :

*« Le capital est de 1 009 380 011,25 euros. Il est divisé en 807 504 009 actions ayant chacune une valeur nominale de 1,25 euro et entièrement libérées. »*

Le reste des statuts demeure sans changement.

## 5 - Chapitre 8 : Responsable de l'actualisation du Document de référence

---

### 5.1 Responsable de l'actualisation du Document de référence

M. Frédéric OUDEA, Directeur général de Société Générale.

### 5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence 2016 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence 2016 et de son actualisation A-01.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de référence 2016 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 386 à 387 et 450 à 451 du Document de référence 2016, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2013 et 2014, respectivement en pages 376 à 377 et 434 à 435 du Document de référence 2014 et en pages 460 à 461 et 518 à 519 du Document de référence 2015. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes consolidés 2015, 2014 et 2013 contiennent des observations.

Fait à Paris, le 4 mai 2016

M. Frédéric OUDEA  
Directeur général de Société Générale

## 5.3 Responsables du contrôle des comptes

### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

**Nom** : Société Ernst & Young et Autres  
représentée par Mme Isabelle Santenac

**Adresse** : 1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Expiration de ce mandat** : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

**Nom** : Société Deloitte & Associés  
représentée par M. José-Luis Garcia

**Adresse** : 185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Date de 1<sup>ère</sup> nomination** : 18 avril 2003

**Date de renouvellement** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Expiration de ce mandat** : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

### COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

**Nom** : Société Picarle et Associés

**Adresse** : 1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Nom** : Société BEAS

**Adresse** : 195, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

## 6 - Chapitre 9 : Table de concordance

### 6.1 Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 <sup>ère</sup> Actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	480	80
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	481	81
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	Chiffres clés p. 6	19-44
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA	
4. FACTEURS DE RISQUE	115-131 ; 136-208	73-78
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1. Histoire et évolution de la Société	5 ; 464	
5.2. Investissements	57	
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	22-23	
6.1. Principales activités	6 ; 42-49	25-46
6.2. Principaux marchés	6-23 ; 361-364	
6.3. Événements exceptionnels	NA	
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA	
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	2	2
7. ORGANIGRAMME		
7.1. Description sommaire du Groupe	6 ; 22-23	
7.2. Liste des filiales importantes	27-41 ; 367-383 ; 438-448	
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS		
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	58 ; 365	
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	210-264	
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
9.1. Situation financière	50-56	
9.2. Résultat d'exploitation	24-41	19-44
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	268-274 ; 357-358	
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	275	
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	53-56	45-46
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	465	
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	54-56 ; 58	
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA	
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	59	
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA	
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
14.1. Conseil d'administration et Direction générale	64-89	47
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	74	

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 <sup>ère</sup> Actualisation
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
15.1. Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	90-112	48-72
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	344	
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1. Date d'expiration du mandat actuel	65-71	
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA	
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	83-86	
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	76	
17. SALARIÉS		
17.1. Nombre de salariés	232-247	
17.2. Participations et stock-options des administrateurs	65-71 ; 90-112	
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	242-243	
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	460-461	
18.2. Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	460-461 ; 465	
18.3. Contrôle de l'émetteur	460-461	
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	113-114 ; 344 ; 438-448	
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
20.1. Informations financières historiques	138-139 ; 148 ; 156 ; 158-164 ; 169-176 ; 178-179 ; 188- 194 ; 268-385 ; 390-449 ; 485	
20.2. Informations financières proforma	NA	3-18
20.3. États financiers	138-139 ; 148 ; 156 ; 158-164 ; 169-176 ; 178- 179 ; 188-194 ; 268-385 ; 390- 449	
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	132-133 ; 386- 387, 450-451	
20.5. Date des dernières informations financières	268 ; 390	
20.6. Informations financières intermédiaires	NA	19-44
20.7. Politique de distribution des dividendes	454-457	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	202-205	18 ; 78
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	57	
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1. Capital social	458-465	79
21.2. Acte constitutif et statuts	466-470	79
22. CONTRATS IMPORTANTS	58	
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA	
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	465	
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	22-23 ; 367-383 ; 438-448	